

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV, no 63

MONTREAL, LE MERCREDI 17 MARS 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Trèfle, Guinness et identité collective

Paul Cauchon

Sur les Irlandais, qui célèbrent aujourd'hui leur fête nationale, tout le monde a sa petite idée. Grandes gueules, généreux et passionnés, batailleurs et fiers, chaque cliché en vaut bien un autre. Il s'agit de visiter ce soir les pubs irlandais de la métropole pour vérifier la persistance des mythes sur le trèfle et la Guinness...

Mais si l'Histoire est garante du futur, rien ne vaut la Saint-Patrick pour réfléchir à l'identité québécoise actuelle. Comme la mémoire collective demeure toujours aléatoire en nos contrées, il n'est pas inutile de rappeler que plusieurs Irlandais sont d'abord venus en Nouvelle-France comme... soldats de l'armée française. Et que leur présence s'est surtout accentuée dans la moitié du siècle dernier, alors qu'ils fuyaient par dizaines de milliers les persécutions religieuses, et surtout les grandes famines des années 1840.

Une bonne partie de ces Irlandais qui cherchaient un monde meilleur en Amérique trouvèrent surtout la mort à Grosse-Île, près de Québec, cette île maudite où, parqués en quarantaine, ils furent décimés par les épidémies.

Rappelant la mémoire de 30 000 de ces morts, Gus O'Gormain, président de la Société St-Patrick, qualifie cette île de véritable «Mur des Lamentations» pour les Irlandais d'ici.

Pour une communauté si identifiée au sens de la fête, les symboles de mort ne manquent pas: l'autre grand lieu d'émotion collective consiste en une énorme stèle funéraire située près du Pont Victoria, en mémoire de tous ces Irlandais installés à Pointe-Saint-Charles qui creusèrent le Canal de Lachine et construisirent le premier pont à relier l'île de Montréal à la terre ferme.

En 1871, les Irlandais formaient 51% de la population dite d'origine britannique au Québec, le double des Anglais ou des Écossais. En fait, les chercheurs qualifient les Irlandais de premier groupe majeur à immigrer au Québec.

Ce qui ne sera pas sans conséquence pour notre identité collective.

Des chercheurs ont écrit que l'immigration irlandaise a constitué un tournant culturel majeur, se dotant d'institutions à la fois catholiques et anglophones, devant un milieu traditionnellement catholique francophone ou anglo-protestant.

Il doit bien arriver un moment où l'addition des présences communes sur le territoire doit finir par créer une identité collective multiple.

Il est particulièrement révélateur de constater que parmi la vingtaine d'organismes irlandais à Montréal, la Société Saint-Patrick, la plus ancienne, a été créée le 17 mars 1834... soit trois mois avant la Société Saint-Jean-Baptiste.

Le Dr O'Gormain, qui est arrivé ici il y a 24 ans et dont les enfants fréquentent l'école française, n'hésite pas à en remettre: «Vous savez, la SSJB a été formée selon notre modèle...»

Ajoutons que des milliers d'orphelins irlandais quittèrent les rivages mortels de Grosse-Île pour être accueillis dans des familles canadiennes-françaises, et on conviendra que l'identité nationale d'une collectivité est une notion toujours plus complexe qu'on pourrait le croire.

Plusieurs chercheurs soutiennent d'ailleurs qu'entre 20 et 35% de la population québécoise actuelle a des ancêtres irlandais.

Où ces ancêtres nous mément-ils tous? Entre autres à la Commission Bélanger-Campeau d'il y a deux ans, alors que la Société Saint-Patrick, y présentant un mémoire, soutenait que le père de Nelligan, le «poète national du Québec» (c'est leur expression), un natif de Dublin, aimait beaucoup plus la culture francophone qu'on l'a affirmé et tenait à placer ses enfants à l'école française.



Sans vouloir lancer de polémique historico-littéraire, on remarquera que les Irlandais québécois se servent de cet exemple pour déplorer devant Bélanger-Campeau que la mémoire collective ait «donné une image déformée de la culture irlandaise pour définir ce que la culture québécoise n'est pas», et que plusieurs Irlandais ont le sentiment de ne jamais pouvoir devenir membres d'une sorte de club québécois «non défini mais exclusif», malgré la nature du lien émotif qui les unit à la société d'ici.

Ce que les Irlandais laissent entendre, c'est qu'il doit bien arriver un moment où l'addition des présences communes sur le territoire et où l'apport de chacun au bien-être collectif doivent finir par créer une identité collective multiple, riche de plusieurs sources et, osons le grand mot, métissée.

Et si dans cent ans les spécialistes nous apprenaient que 25% des Québécois présentent aussi des ancêtres vietnamiens, et 30% des ancêtres Noirs? Nos enfants seront-ils moins Québécois pour autant?

Bonne Saint-Patrick à tous!

INDEX

Les Actualités...A2	Idées.....A7	
Agenda culturel...B7	Économie.....A5	
Annonces classées...B2	Éditorial.....A6	
Avis publics.....B4	Le Monde.....B3	
Culture.....B8	Montréal.....A3	Météo
Découvertes.....B1	Mots croisés.....B4	faible neige
Horaires télé.....B7	Sports.....B6	Max.: 0
		Détails en B6

DÉCOUVERTES

Le Québec perdra-t-il la course aux milliards verts?

PAGE B-1



MONTREAL

CECM: Bergeron candidate malgré la controverse

PAGE A-3

LE MONDE

Séoul réclame davantage de Marines

PAGE B-3



Règlement de comptes chez Nationair

Trois généraux démissionnent, les fournisseurs s'agitent, Ottawa menace

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Le règlement de comptes a eu lieu. Frappé par la démission de trois de ses vice-présidents, Nationair doit, de plus, endiguer une ruée de fournisseurs qui, déstabilisés par le refus d'Ottawa de jouer le rôle de banquier auprès du transporteur, tentent de récupérer leur dû. La nervosité est nourrie par le portrait financier de Nationair, un portrait noir par une dette de court terme augmentant à un rythme exponentiel depuis quelques se-

maines. La journée de lundi fut particulièrement intense pour Robert Obadia, président de Nationair qui, nous dit-on de source bien informée, a passé la majeure partie de la journée derrière les portes fermées de son bureau.

«Nous avons obtenu de nos locuteurs un rééchelonnement sur une dette de 15 millions\$. C'est acquis, c'est signé, c'est ferme, insiste Henrick Sniecinski, devenu vice-président, Marketing, en remplacement de Claude Lévesque, démissionnaire.

«Après avoir échoué dans notre tentative de

convaincre le gouvernement (dette exigible de 11 millions\$), il nous reste également à nous entendre sur un solde de 7 millions\$ dû à des fournisseurs.» Ces fournisseurs présentent leurs factures «tous en même temps», a-t-il reconnu.

Les propos de Robert Obadia sonnent de plus en plus faux aux oreilles des bailleurs de fonds. La dette de court terme, chiffrée initialement à 20 millions, puis à 25 mil-

VOIR PAGE A-8: NATIONAIR

L'arme de l'opinion publique



PHOTO JACQUES NADEAU

LES ÉTUDIANTS du Vieux-Montréal, qui, comme ceux de plusieurs autres institutions montréalaises, ont fait la grève toute la journée contre la réforme hier, ont choisi de dégainier l'arme de l'opinion publique dans leur combat. Un sondage réalisé par le groupe Léger & Léger révèle que la population est largement en faveur du maintien ou d'ajustements aux cours d'éducation physique et de philosophie que pense abolir Québec. Nos informations en page A-3.

Leadership conservateur

Charest s'en va-t-en guerre

JEAN DION
LE DEVOIR

Sherbrooke — Charest s'en va-t-en guerre. Dernier obstacle possible à se dresser sur la route qui sépare Kim Campbell du leadership du Parti conservateur et du poste de premier ministre, le ministre de l'Environnement, Jean Charest, a finalement annoncé hier soir qu'il entrait dans la course à la succession de Brian Mulroney.

«J'ai décidé de dire oui», a lancé M. Charest devant plus de 1500 militants conservateurs enthousiastes réunis dans un hôtel de Sherbrooke, la circonscription qu'il représente à la Chambre des communes depuis 1984. Tous les grands médias natio-

naux du Canada avaient également délégué un représentant sur place.

«Il faut réhabiliter la classe politique. On peut changer les choses. Mais j'ai besoin de vous car la route sera longue et parsemée d'embûches», a dit le nouveau candidat.

«Je n'ai pas l'intention de livrer bataille en tant qu'underdog, a-t-il raconté aux médias locaux avant son discours officiel. Je m'en vais défendre des idées.» A cet égard, il s'est surtout attardé, devant ses partisans, à parler de réduction de la dette publique et de création d'emplois.

S'exprimant comme un véritable premier ministre, débattant de ques-

VOIR PAGE A-8: CHAREST

Programmation du Festival de théâtre des Amériques

Robert Wilson et Robert Lepage à l'avant-scène

ROBERT LÉVESQUE
LE DEVOIR

Ce sera à compter du 27 mai prochain la cinquième édition, et le dixième anniversaire, du biennal Festival de théâtre des Amériques (FTA). Marie-Hélène Falcon, directrice artistique et générale, présentait à la presse hier le contenu de l'affiche de cette édition 93 qui comprend, parmi 16 spectacles venant d'Europe et d'Amérique, un très grand invité, une star du théâtre mondial, l'Américain Robert Wilson qui présentera en première cana-

dienne son *Doctor Faustus* qu'il a mis en scène pour le Hebbel Theater de Berlin.

Joué trois soirs à la salle Pierre-Mercure de l'UQAM les 10, 11 et 12 juin, en guise de spectacle de clôture, *Doctor Faustus Lights the Lights* a été louangé par la critique européenne lors de sa création comme étant l'un des plus beaux ouvrages de théâtre visuel de Wilson. Ce spectacle le plus récent du metteur en scène de *Einstein on the Beach* et de *Civil Wars* est élaboré à partir d'un

VOIR PAGE A-8: FESTIVAL

Voter pour un changement qui ne changera rien

L'ensemble de la classe politique est à court d'idées, disent les électeurs français

Paris — Les élections législatives françaises qui se dérouleront à partir de dimanche promettent de bouleverser la composition de l'Assemblée nationale sans pour autant annoncer l'avènement d'une politique de rechange pour le pays. Le sentiment le plus répandu dans l'électorat se résume à un paradoxe: il faut voter pour un changement qui ne changera rien. À longueur de sondages, d'enquêtes, de tribunes, les Français le disent: ils ont l'impression que la classe politique dans son ensemble est à court d'idées.

SYLVIANE TRAMIER
ENVOYÉE SPÉCIALE DU DEVOIR

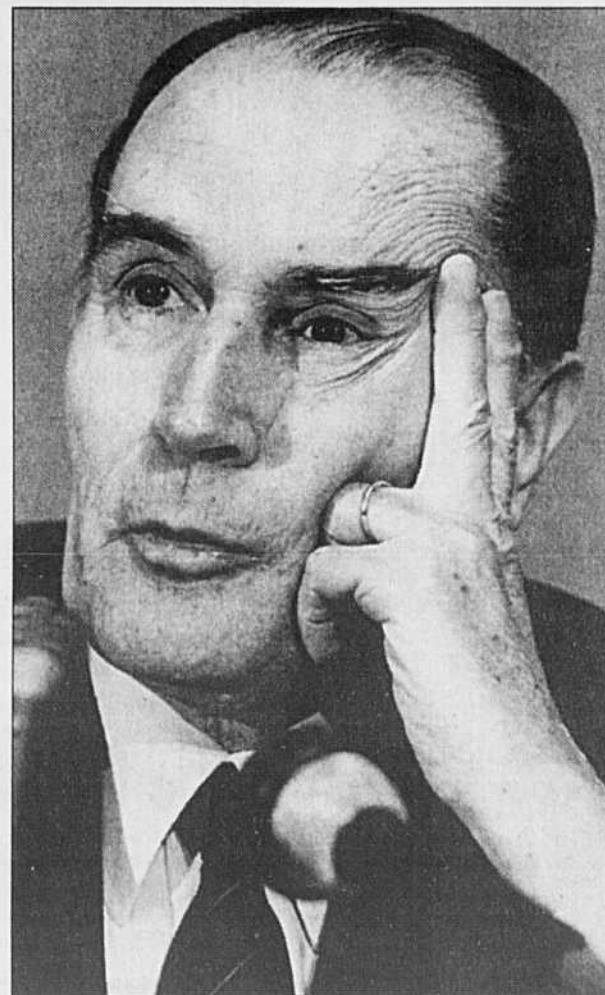
Outre que les grandes formations politiques qui sont en mesure de former le prochain gouvernement n'offrent pas de sang neuf, ou de nouveaux visages, les questions qui préoccupent le pays n'ont pas encore trouvé de solution qui n'ait pas été déjà désavouée.

L'emploi, l'emploi, l'emploi: voilà, disent les économistes, les trois raisons qui vont provoquer la défaite des socialistes français aux élections législatives de dimanche.

«Le problème, dit l'économiste Elie Cohen, est que la gauche a réussi là où on ne l'attendait pas: elle a fait prendre au pays un tournant libéral. Que peut faire la droite alors

qu'elle est divisée sur des enjeux fondamentaux tels que l'Europe et le GATT et qu'elle va devoir gérer une situation difficile avec peu de temps pour éviter une autre défaite dans deux ans.»

Il y a un an, la droite avançait encore des propositions radicales pour relancer l'emploi avec des méthodes classiques libérales: baisse sensible des charges des entreprises, suppression du salaire minimum, déréglementation sociale et détaxation des plus riches. Ces politiques, la droite les a suivies en 86-88 et cela lui a valu une défaite électorale au bout de ces deux années de politique de style reaganien. À l'approche de l'échéance électorale, la droite a mis-



«Le problème, dit l'économiste Elie Cohen, est que la gauche a réussi là où on ne l'attendait pas: elle a fait prendre au pays un tournant libéral. Que peut faire la droite alors qu'elle est divisée sur des enjeux fondamentaux tels que l'Europe et le GATT et qu'elle va devoir gérer une situation difficile avec peu de temps pour éviter une autre défaite dans deux ans.»

PHOTO ARCHIVES

VOIR PAGE A-8: ÉLECTEURS

• LES ACTUALITÉS •

Pour les femmes, la route vers le pouvoir est encore longue

JOSEE BOILEAU
LE DEVOIR

Quand l'électorat s'en mêle, les femmes accèdent à des postes décisionnels. Mais lorsqu'il faut les nommer ou les embaucher, la route est encore longue pour avoir des femmes au pouvoir.

Le Conseil du statut de la femme (CSF), organisme conseil du gouvernement québécois, publiait hier la troisième édition de sa recherche sur les femmes et le pouvoir.

«Et si le CSF constate qu'il y a eu des progrès pour les femmes depuis dix ans, au moment où le document a été publié pour la première fois, l'égalité est encore loin d'être acquise. «La place prise par les femmes dans les lieux de pouvoir est toujours très en deça de leur véritable poids démographique et économique», affirmait hier la présidente

du CSF, Mme Marie Lavigne.

Le fossé est particulièrement marqué au sein de la grande entreprise. Alors que dans tous les secteurs de la société les femmes sont sinon nombreuses du moins présentes, il est encore exceptionnel d'en trouver au conseil d'administration des grandes entreprises du Québec.

Dans les 15 plus grandes entreprises québécoises — Bell Canada, Canadien Pacifique, Alcan, Provigo, Bombardier, Quebecor, etc —, on trouve au maximum deux femmes au conseil d'administration, et la plupart du temps il n'y en a qu'une seule, la «femme-alibi».

Cette absence est liée à la fois à l'évolution de la participation des femmes au marché du travail, mais aussi à la façon dont elles peuvent accéder à de tels postes, expliquait hier l'auteur de l'étude du CSF,

Mme Lucie Desrochers.

«La cooptation, l'embauche ou la nécessité d'avoir du capital pour être nommée à un poste sont des voies très difficiles pour les femmes. Un conseil d'administration très masculin ne pensera pas spontanément à approcher une femme.»

En politique par contre, l'électorat ne fait plus de différence entre un homme et une femme. C'est l'allégeance à un parti qui compte.

Le hic pour les femmes, c'est d'obtenir l'investiture du parti. Parce qu'on ne pense pas à elles, parce qu'on ne va pas les chercher là où elles sont, parce qu'on se laisse arrêter par un refus, et aussi parce qu'on ne leur reconnaît pas la même expertise qu'aux hommes, de dire Mme Lavigne. Pour un parti, il vaut mieux avoir joué un rôle obscur au sein d'une modeste Chambre de

commerce, où sont les hommes, que d'avoir siégé au comité d'une école d'importance, où sont les femmes, a-t-elle donné comme exemple.

Le CSF s'inquiète également du faible nombre d'élues dans les municipalités ou aux parlements: 18% de députées à Québec, alors qu'à Ottawa, les députées québécoises sont aujourd'hui moins nombreuses qu'en 1984. On en compte 13 aujourd'hui contre 14 il y a huit ans.

Le fait que la prochaine élection fédérale risque d'être une affaire de femmes, avec la présence au premier plan des Audrey McLaughlin, Sheila Copps et Kim Campbell, n'empêche pas l'enthousiasme du Conseil.

«Le danger d'une telle situation, c'est qu'elle occulte le fait que les femmes sont encore faiblement re-

présentées aux Communes. Avoir une femme chef de parti, ce n'est pas suffisant. Le Parti conservateur a peut-être Kim Campbell, mais au Québec on ne compte que 15% de femmes au sein de l'exécutif du parti», a noté Mme Lavigne.

Même dans un secteur traditionnellement féminin comme l'éducation, les femmes sont loin de la place qu'elles occupaient avant la Révolution tranquille, quand les religieuses dirigeaient les maisons d'enseignement.

«En 1993, il n'y a aucune raison d'avoir seulement 28% de directrices d'écoles quand les deux tiers du personnel sont des femmes. Et le fait que les étudiantes soient maintenant majoritaires à l'université doit être pondéré par le constat que seulement 18% des enseignants y sont des femmes», a insisté Mme Lavigne.

EN BREF

LE CANADA ACCUSÉ DE CRÉER UNE «COURSE AU PLUTONIUM»

Washington (PC) — Greenpeace a accusé hier le Canada de contribuer à la prolifération du plutonium. L'organisation environnementale a soutenu que les pratiques de pays occidentaux comme le Canada, la France et la Belgique dans le domaine de l'énergie nucléaire contribuaient à la déstabilisation de l'Asie du Nord-Est en créant une «course au plutonium» entre la Corée du Nord, la Corée du Sud et le Japon. Le plutonium est un sous-produit de la fission nucléaire de l'uranium qui peut être utilisé dans la fabrication d'armes atomiques.

VALCOURT: PLUSIEURS CHÔMEURS SONT DES TIRE-AU-FLANC

Ottawa (PC) — Le ministre de l'Emploi Bernard Valcourt se dit persuadé que les listes de prestataires du régime d'assurance-chômage sont truffées de tire-au-flanc, même si son propre ministère ne peut lui fournir les chiffres pour le prouver. M. Valcourt a soutenu en comité parlementaire, hier, que l'actuel régime d'assurance-chômage est fait de telle sorte qu'il incite un travailleur à «se dire qu'il va travailler ses dix semaines puis rentrer chez lui et rester à ne rien faire, aux frais de son voisin». M. Valcourt était la dernière personne à comparaître devant le comité qui étudie le projet de loi C-113.

LA VOIE LIBRE POUR LANDRY

LE DEVOIR — Les péquistes auraient pu connaître l'équivalent de la bataille de Westmount chez les libéraux fédéraux. Mme Luce Dupuis est actuellement députée de Verchères à l'Assemblée nationale. Et il y a longtemps qu'elle a décidé de solliciter un renouvellement de mandat. Mais le redécoupage de la carte électorale fait que cette circonscription a été scindée en deux: le comté de Verchères et celui de Borduas. Mme Dupuis a songé un instant à conserver la partie de Verchères. Mais il arrive que ce comté est le lieu de résidence du vice-président du Parti québécois. Or, non seulement Bernard Landry effectuera un retour en politique active, mais c'est dans ce comté de Verchères qu'il entend faire acte de candidature. Mme Dupuis a jugé qu'il valait mieux éviter la confrontation et laisser la voie libre à M. Landry.

Négociations entre le Canada, le Mexique et les États-Unis

Priorité à un accord environnemental

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Canada, les États-Unis et le Mexique devraient chercher à conclure un accord environnemental nord-américain et à adopter des normes communes pour l'émission de certains polluants.

C'est un des objectifs que poursuivra le Canada lors de la négociation des ententes parallèles au projet d'Accord de libre-échange nord-américain qui commence aujourd'hui à Washington.

«Après avoir eu plus de temps pour y penser, nous croyons que nous devrions travailler sur un accord environnemental nord-américain, une entente de coopération très large», a déclaré hier le négociateur en chef du Canada de l'Accord de libre-échange nord-américain, M. John Weekes, lors d'une entrevue accordée à la Presse canadienne.

L'accord environnemental auquel

pense le Canada porterait, entre autres, sur les échanges de données, la coopération scientifique et l'élaboration de normes communes.

«Nous aimerions mettre de l'avant l'idée qu'au fil du temps, nous devrions développer des normes minimales pour certains polluants prioritaires en Amérique du Nord. La question est de savoir si nous pouvons nous entendre sur des niveaux tolérables pour l'ensemble de la région», a-t-il suggéré, quelques heures avant de s'envoler pour la capitale américaine.

En septembre dernier, les ministres de l'Environnement des trois pays avaient accepté de créer une commission nord-américaine de l'environnement. Cependant, avec la défaite de l'administration Bush, le dossier était demeuré en suspens.

Selon M. Weekes, le Canada veut conserver ce projet de commission mais en augmentant ses responsabilités.

Barrage SM-3: les «étrangers» bien accueillis, mais peu écoutés

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Selon l'Association libérale de Duplessis, sur la Côte-Nord, les personnes et les groupes de l'extérieur, qui veulent s'opposer à la construction du barrage SM-3 sur la rivière Sainte-Marguerite, seraient plus avisés de rester dans leurs terres et de laisser trancher cette question par les gens de la place.

Dans un mémoire déposé hier devant la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), le président de cette association, M. Hubert Bessier, s'est défendu de faire ainsi preuve de «xénophobie». La preuve, dit-il, c'est que les «étrangers sont bien accueillis» sur la Côte-Nord. Mais il n'est pas question, dans son esprit, de laisser des gens d'autres régions compromettre ce projet qui, dit-il, recueille l'appui de «plus de 95% des Nord-Côtiers».

«Nous ne tolérons pas, écrit-il dans son mémoire, que des intervenants, même de l'extérieur du Canada,

mettent les pieds à Sept-Îles pour la première fois de leur vie et viennent défer une volonté massive régionale d'appuyer le projet.»

La Loi de l'environnement confère pourtant un droit de parole et d'examen sur les projets implantés dans n'importe quelle région du Québec par le biais des commissions du BAPE, à l'exception des territoires visés par la Convention de la Baie James et du Nord Québécois, qui relève d'un régime d'évaluation environnemental différent.

L'Association libérale de la Côte-Nord ajoute que «les Nord-Côtiers n'interviennent pas dans d'autres régions pour demander la fermeture des usines pétrochimiques, la limitation de l'usage des automobiles dans les grandes villes, la cessation de certaines activités polluantes de l'agriculture dans d'autres régions. En contrepartie, nous leur demandons de nous laisser vivre et de permettre à ce projet, infiniment moins dommageable pour l'environnement que les activités précitées, de se réaliser.»

En réalité, l'association libérale de

l'endroit voit non seulement des retombées économiques à court terme liées à la construction de SM-3. Elle espère que ce projet et d'autres pourront lancer dans cette région la production d'hydrogène sur une haute échelle, une énergie propre capable de satisfaire la gourmandise des urbains. Pour les libéraux de la région, cette «Terre de Caïn» qu'est la Côte-Nord, selon le mot de Jacques Cartier, pourra ainsi contribuer à «sauver la planète».

Quant aux saumons de la Moisie, qui pourraient être perturbés par le détournement de deux affluents de ce grand cours d'eau, l'association libérale estime que «les pluies acides, la pêche commerciale et la pollution transfrontière préoccupent les scientifiques et menacent le saumon atlantique davantage que le projet d'Hydro-Québec.»

«Les fléaux naturels, poursuit le mémoire, les crues et les sécheresses ont provoqué de graves désastres, pour ceux qui connaissent véritablement l'histoire de la rivière Moisie. Le système de régulation de débit que propose Hydro-Québec évitera ces désastres pour le saumon.» Plusieurs hommes d'affaires, associations et municipalités de la région ont appuyé hier le projet de barrage, y voyant le seul véritable rempart contre les fermetures et le chômage élevé, du moins à court terme.

OLDSMOBILE ACHIEVA

DU GÉNIE MÊME DANS LE PRIX



270\$⁺/MOIS*

Retrouvez maintenant tout le génie apporté à la conception de l'Achieva S 1993 dans un prix tout aussi génial.

- Climatiseur
- Freins antiblocage (ABS) aux quatre roues
- Transmission automatique
- Moteur 2,3 litres à injection électronique de 115 chevaux
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Verrouillage électrique des portes
- Garantie GM TOTAL^{MC} de 3 ans/60 000 km* sans franchise

Assistance
ROUTIÈRE

VOS CONCESSIONNAIRES

CHEVROLET

GEO

Oldsmobile

PARTICIPANTS

*Location. Prix basé sur un bail de 48 mois, avec un versement initial de 1 020 \$ (ou échange équivalent), transport et premier paiement inclus. Dépôt de 325 \$ remboursable. Taxes en sus. Kilométrage limité à 24 000 km par année. Le coût du kilométrage excédentaire est de 5 \$ par kilomètre. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et ne s'applique qu'aux modèles neufs 1993 en stock. Voyez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile pour tous les détails. **Selon la première éventualité. L'assistance routière Oldsmobile est offerte sur les modèles Oldsmobile 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

«L'appui au secteur financier: des dividendes pour le Québec»
(Propositions de politiques pour le secteur financier du Québec)

La Commission du budget et de l'administration est chargée de procéder à une consultation générale et de tenir des auditions publiques, à compter du 4 mai 1993, sur le document intitulé «L'appui au secteur financier: des dividendes pour le Québec — Propositions de politiques pour le secteur financier du Québec» et, à cette fin, d'examiner les principes et mesures mis de l'avant par le gouvernement du Québec pour le secteur financier québécois.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet peut soumettre un mémoire à la Commission du budget et de l'administration.

Le mémoire devra être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 16 avril 1993 et être transmis en 25 exemplaires de format 21,5 cm sur 28 cm (8½ pouces sur 11 pouces). Il devra être accompagné d'autant d'exemplaires d'un bref résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Veillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à:

Me Richard Beaulé
Secrétaire de la Commission du budget et de l'administration
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau 3.28
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2722
Télécopieur: (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions

LE DEVOIR

MONTREAL



Grève et journées d'étude dans les cégeps

Un sondage confirme les revendications étudiantes

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Un sondage réalisé par le groupe Léger & Léger révèle que la population est largement en faveur du maintien ou d'ajustements aux cours d'éducation physique et de philosophie que pense abolir Québec dans la foulée de la réforme des cégeps.

En fait, seulement 15% des personnes interrogées sont favorables à la disparition des quatre cours de philosophie actuels. L'appui aux cours d'éducation est encore plus prononcé, 54% des gens souhaitant leur maintien et seulement 10% leur abolition.

«Les gens sont largement en faveur du maintien et contre l'abolition. La ministre Robillard n'a pas la population derrière elle à ce sujet», a soutenu hier hier M. David Martin, porte-parole de l'association étudiante du cégep du Vieux-Montréal qui a commandé le sondage.

Il s'agit en fait du premier sondage réalisé par une firme de sondage professionnelle pour le compte d'une association étudiante, et le tout s'est fait selon les règles de l'art, avec plus de 1000 répondants et une marge d'erreur de 3,08% 19 fois sur 20.

Les étudiants du Vieux-Montréal, qui ont fait la grève toute la journée contre la réforme hier, ont choisi de dégainer l'arme de l'opinion publique dans leur combat contre la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

«On veut montrer à la population que les étudiants ne font pas seulement du piquetage et se servent aussi d'outils sérieux pour faire valoir leurs positions», a ajouté M. Martin.

Le coup de sonde effectué par Léger & Léger les 25 et 26 février révèle que certains pans de la réforme sont inconnus du public — dont le ticket modérateur — et que plus de 17% des répondants ignorent tout des réformes envisagées.

«Cela démontre que la ministre a réussi à attirer toute l'attention du public autour des cours de philosophie et d'éducation physique et de taire tout ce qui touche au ticket modérateur», a fait valoir M. Martin Charlebois, porte-parole étudiant.

Selon les informations dévoilées jusqu'ici, le bloc des cours obligatoires de philo, français et d'éducation physique serait remplacé par un programme contenant des cours de langue maternelle, de langue



Un sondage réalisé par le groupe Léger & Léger pour l'Association étudiante du cégep du Vieux-Montréal révèle que la population est largement en faveur du maintien ou d'ajustements aux cours d'éducation physique et de philosophie.

secondaire, de logique, d'histoire des idées et de santé et d'hygiène de vie. Il a aussi été question d'imposer des pénalités financières aux étudiants ayant accumulé plus de cinq échecs.

Grèves et journées d'étude

Par ailleurs, les grèves et journées d'étude ont eu lieu dans environ le tiers des cégeps de la province aujourd'hui. Au cégep du Vieux-Montréal, une soixantaine d'étudiants ont occupé un tronçon de la rue Ontario presque toute la journée, supportés par un piquet de grève symbolique des professeurs en matinée.

Les étudiants du cégep André-Laurendeau, où un vote de grève a été obtenu, ont quant à eux paradé jusqu'au bureau de leur députée, Mme Liza Frulla-Hébert, escortés de voitures de police.

En fin d'après-midi, le nombre des cégeps affectés par le mouvement de grève s'étendait à plus d'une vingtaine, selon le Bureau d'information de la Coalition collégiale (BICC).

Si la majorité des étudiants reprennent les cours ce matin, une grève générale s'étirant jusqu'au 23 mars a été endossée hier après-midi par plus de 900 étudiants du cégep Maisonneuve réunis en assemblée générale.

Interrogée à sa sortie de l'Assemblée nationale, la ministre Robillard a déclaré que tout au plus une dizaine de cégeps avaient été touchés par la grève.

«Donc ça ne me semble pas généralisé», a-t-elle rétorqué, ajoutant derechef que les étudiants grévistes devraient reprendre les journées de cours perdues.

«Il y a tant de jours obligatoires de cours dans une session. Pour ceux qui n'étaient pas en semaine de relâche, il y aura une journée de plus», a-t-elle insisté.

D'ailleurs, la ministre a répété que les inquiétudes estudiantines étaient prématurées, son projet de réforme n'ayant pas encore été déposé.

«Ils vont avoir tout le temps de réagir et d'exprimer leurs vues sur les changements», a dit Mme Robillard. «Je comprends qu'il y a une certaine fièvre dans l'atmosphère.»

Par ailleurs, la ministre a accepté de rencontrer les divers mouvements étudiants aujourd'hui et la semaine prochaine pour discuter de certains aspects de la réforme. Elle n'a fait aucun commentaire sur les résultats du sondage Léger & Léger.

Secteur anglais de la CECM

Jocelyne Bergeron candidate malgré la controverse

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Mme Jocelyne Bergeron, sous-directrice de la région Ouest de la Commission des écoles catholiques de Montréal, présentera demain sa candidature au poste de directeur général adjoint, responsable du secteur anglais de la CECM, malgré la controverse qui a entouré sa candidature depuis quelques semaines.

C'est en effet ce soir que se prendra le vote sur cette nomination, au conseil des commissaires de la CECM.

La nomination de Mme Bergeron, suggérée par un comité de sélection de la CECM et entérinée par le comité exécutif de la CECM, avait été reportée, il y a quelques semaines, notamment après que les directeurs d'écoles anglophones de la CECM eurent témoigné une vive opposition à cette nomination, alléguant que Mme Bergeron, en tant que francophone, n'était pas représentative de la communauté anglophone.

Pour sa part, le Mouvement pour une école moderne et ouverte, qui regroupe sept commissaires de la CECM, affirmait hier être encore en «délégation» sur la question de la nomination de Mme Bergeron à la tête du secteur anglais, et réservait sa position finale pour cet après-midi.

«Pour l'instant, nous nous interrogeons sur la crédibilité de la personne

qui sera nommée à la tête du secteur anglais, expliquait cette semaine Mme Constance Leduc, porte-parole du MEMO dans ce dossier, et nous voulons que cette personne soit significative pour la communauté anglophone. Par ailleurs, la position du MEMO dans ce dossier n'est pas définitive et fermée. Depuis que ce dossier est arrivé sur la table, différents organismes se sont prononcés sur cette candidature. Les parents anglophones, par exemple, ont accordé un vote partagé, mais majoritaire en faveur de la candidature de Mme Bergeron.»

De son côté, le président de la CECM et porte-parole du Regroupement scolaire confessionnel, qui regroupe 10 commissaires de la CECM, a déjà indiqué que le poste offert à Mme Bergeron en était un de gestionnaire, de fonctionnaire et d'administrateur scolaire, et non de porte-parole d'une communauté ethnique.

«Cette personne doit présenter des compétences et des qualités au niveau du travail accompli. Elle doit effectuer un travail efficace en matière de répartition des ressources. Mme Bergeron a travaillé douze ans au Ottawa School Board of Education. Elle comprend très bien l'école de pensée anglophone au niveau de l'éducation et de la pédagogie.»

Hier en fin de journée, Mme Louise Laurin, commissaire indépendante à la CECM, réitérait son appui, ainsi

que celui des commissaires indépendants Richard Théorêt et Martine Grégoire, à la candidature de Mme Bergeron.

«J'aurais voté pour elle il y a un mois, a dit Mme Laurin en entrevue. Je trouve que c'est de la discrimination de ne pas voter pour elle, dans la mesure où cette femme est compétente, tant pour ce qui est du secteur anglophone que du secteur francophone, je ne vois pas pourquoi elle ne pourrait pas prendre cette fonction, puisque ce poste n'en pas un de leadership politique, mais bien un poste administratif. Les directeurs d'écoles anglophones se sont objectés à cette nomination, parce deux candidats des leurs s'étaient présentés au comité de sélection.»

Les deux organismes qui se sont opposés le plus vigoureusement à la nomination de Mme Bergeron sont l'Association of Catholic Principals of Montréal (ACMP), et l'Association, plus vaste, des directeurs d'école d'expression anglaise.

L'organisme de défense des droits des anglophones, Alliance Québec, a également soutenu les directeurs dans cette démarche.

À la défense de Mme Bergeron, M. Ouimet affirme que Marcel Fox, un francophone, a été directeur général de la Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal, de 1976 à 1984.

La pauvreté gagne du terrain

60 000 Montréalais ont reçu des sacs de provisions en novembre

PIERRE CAYOUILLE
LE DEVOIR

La pauvreté gagne du terrain à Montréal. En novembre dernier, plus de 60 000 Montréalais, soit 25 000 ménages, ont dû recevoir des sacs de provisions distribués par divers organismes communautaires. Il s'agit d'une augmentation de 12% par rapport à l'année précédente.

C'est ce que révèle une étude publiée hier par Moisson Montréal, la banque alimentaire de la grande région métropolitaine.

Le relevé révèle par ailleurs qu'au cours du même mois de novembre 1992, quelque 24 000 personnes ont bénéficié de «soutes populaires» et autres programmes de repas communautaires.

Les données de Moisson Montréal ont été recueillies auprès de plus de 450 organismes de la grande région métropolitaine.

Créé en 1984, Moisson Montréal est un organisme sans but lucratif dont l'action consiste d'abord à faire la cueillette de denrées alimentaires périmées mais toujours comestibles chez les manufacturiers, grossistes et fournisseurs, puis à les distribuer dans les organismes communautaires. Les victuailles sont ensuite données aux citoyens les plus pauvres.

Moisson Montréal distribue aujourd'hui dix fois plus de nourriture qu'à ses débuts, il y a huit ans. En novembre dernier, l'organisme a livré 800 000 livres de nourriture.

Le directeur général de Moisson Montréal, M. John Pasquini, s'est dit peu étonné par les conclusions de l'étude publiée hier.

«Ces chiffres confirment nos hypothèses sur la hausse de la fréquentation des soupes populaires et comptoirs alimentaires. Ce qui nous frappe davantage, c'est de constater que la pauvreté se répand partout dans la grande région métropolitaine, notamment à Laval et sur la Rive-Sud, et non plus seulement dans Hochelaga-Maisonneuve ou dans Pointe-Saint-Charles», a-t-il dit.

Réalisé auprès de 461 centres de dépannage, comptoirs alimentaires, centres d'hébergement, soupes populaires et autres organismes comparables, le sondage de Moisson Montréal a permis de tracer le portrait des usagers des services alimentaires. Environ le tiers de ces organismes, soit 155, ont fourni une information complète aux auteurs de l'étude. Les autres ont donné des informations partielles.

L'étude révèle que 43% des 60 000 personnes qui ont reçu des sacs de provisions avaient moins de 18 ans.

La grande majorité des 25 000 ménages, soit 72%, vivent de prestations de l'aide sociale.

Par rapport à 1991, le nombre de familles monoparentales a augmenté de 71%. Elles représentent maintenant 41% des ménages ayant fait appel aux banques alimentaires. Les familles biparentales ne forment que 21,2% des ménages. La proportion de couples sans enfant s'est également rétrécie. Ce segment ne forme plus que 7,2% des usagers.

Parmi tous ces ménages, 29% recevaient pour la première fois des sacs de provisions des organismes où ils s'étaient présentés.

Devant l'ampleur du désastre, Moisson Montréal entend mettre davantage l'accent sur la sensibilisation du public. Dans cet esprit, l'organisme a invité les personnalités publiques et artistes à oeuvrer pas dans les arts visuels à soumettre une oeuvre graphique exprimant leur solidarité contre la faim.

Une cinquantaine d'artistes et de personnalités, dont Jean-Guy Moreau, Claire Lamarche, Marc Favreau, Agnès Grossmann et Pauline Martin, ont déjà répondu à l'appel.

Baptisé «Opération artistes», le projet connaîtra son point culminant dans la semaine du 23 au 28 mai. Les oeuvres primées seront reproduites sur des tee-shirts avant d'être vendues à l'encan. Clémence Desrochers assurera la présidence d'honneur de l'événement.

Deux jours avant la mort du caporal Lemay, les Mohawks voulaient discuter avec Mulroney

PRESSE CANADIENNE

Deux jours avant la mort du policier Marcel Lemay, le 11 juillet 1990 à Oka, le négociateur fédéral Yves Désilets apprit des Mohawks leur exigence de discuter avec le premier ministre Brian Mulroney.

Ce lundi 9 juillet, à une rencontre demandée par Ellen Gabriel, «une mère de clan, dont je présume qu'elle était de l'extérieur de Kanastota, a affirmé que la communauté mohawk tenait à discuter avec le bureau du premier ministre, plutôt que le ministre concerné» (Tom Siddon, Affaires indiennes).

«Tout à coup, les représentants autochtones n'acceptaient plus M. Siddon, ils ne considéraient pas que j'avais assez d'autorité moi non plus», a raconté hier le témoin Désilets, à l'enquête du coroner Guy Gilbert.

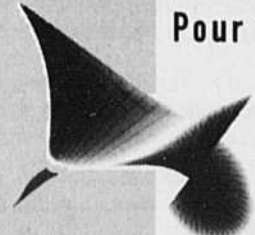
«Ils me lancent alors 'Nous n'avons plus rien à vous dire' et ils tournent tous les talons. Je leur ai dit, si jamais vous changez d'idée, appelez-moi», poursuit M. Désilets.

À l'amorce de la rencontre, tenue dans la pinède, Mme Gabriel et la douzaine de personnes présentes vérifiaient auprès de M. Désilets s'il a as-

sez d'autorité concernant un démantèlement des barricades mohawks — et en échange le report sine die du projet de golf — et si son mandat engage Ottawa. «J'ai répondu que oui», rapporte M. Désilets.

«Sur n'importe quel sujet? ont-ils ensuite demandé. Ma réponse a été non.»

Pour tout connaître en infographie



ICARI
Institut
de Création artistique
et de Recherche
en Infographie

Le premier centre au Québec voué entièrement à la formation et à la recherche en infographie

Formation intensive ou temps partiel de jour et de soir

Prochaine session : 29 mars au 3 juillet 1993
Graphisme sur Macintosh

Permis du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science # 749-996

Admissible aux différents programmes d'aide à la formation

Graphisme
Animation 2D
Animation 3D
Infographie et vidéo
Softimage

madeleine arbour, s.d.i.q., d.i.c.
designer en aménagement d'intérieur

résidentiel • commercial
depuis 1965

Vieux-Montréal
(514) 878-3846

2070, Clark suite 402
Montréal, Québec
H2X 2R7

Tél.: (514) 982-0922
Fax: (514) 982-0288

ÉCONOMISEZ

DE 60 À 75%

CESSATION D'ACTIVITÉS

STOCK DE PLUSIEURS MILLIONS DE DOLLARS
TOUT DOIT PARTIR!

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX

Parvizian Masterpieces, le plus grand marchand de tapis d'Orient aux États-Unis depuis plus de vingt-cinq ans, ferme les portes de son magasin de Montréal. Parvizian a toujours joui d'une solide réputation pour la qualité de son service, le choix offert est le meilleur rapport qualité/prix. Le stock à liquider dépasse plusieurs millions de dollars. La collection comprend de magnifiques Kashan, Nain, Estafan, Heriz, Sarouk, Hamedan, Mahal, Serap, Tabriz, etc. Profitez de ce solde de cessation d'activités pour vous offrir un splendide tapis d'Orient noué main à un prix incroyablement réduit.

Nous étudierons toute offre raisonnable

Parvizian
Masterpieces

1826, rue Sherbrooke Ouest Montréal 939-8906
Lundi-mercredi, 10 h - 18 h; jeudi et vendredi, 10 h - 21 h; samedi, 10 h - 17 h; dimanche, 10 h - 19 h

LE DEVOIR

POLITIQUE

Vente de terres fédérales à Saint-Jean

Le Bloc demande l'annulation de la transaction

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

Le Bloc québécois a demandé hier «l'annulation pure et simple» de la vente sans appel d'offres en 1989 de terres fédérales excédentaires, situées à proximité de l'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu, à un sympathisant du Parti conservateur.

La semaine dernière, LE DEVOIR révélait que le ministre fédéral des Travaux publics avait procédé à la cession à bas prix de ces terrains, expropriés à l'origine pour le prolongement de l'aéroport local, à Carrière Bernier Ltée, présidée par l'homme d'affaires Réal Ouimet.

Parmi certains d'entre eux figuraient des parties de lots qui appartenaient à l'origine à la famille de Mme Aline Boudreau-Hébert. Cette dernière a indiqué hier qu'elle s'adressera au vérificateur général du Canada pour enquêter sur cette affaire.

«Notre famille souhaite obtenir l'annulation de la vente et la rétrocession des terrains aux propriétaires originaux respectifs comme ce fut le cas à Mirabel», a-t-elle fait valoir.

De son côté, le candidat local du Bloc québécois, M. Claude Bachand, a déploré le fait que «Saint-Jean se signale encore une fois par un scandale des conservateurs».

«C'est épouvantable qu'on laisse aller des terrains à des prix d'il y a 25 ans, que la loi sur les appels

d'offres ait été transgressée et que la Couronne ait payé des taxes sur des terrains qui ne lui appartenaient plus. C'est la cerise sur le sundae.»

Le Bloc juge inutile l'enquête interne commandée la semaine dernière par le ministre fédéral des Travaux publics, M. Elmer MacKay, et demande que les terrains soient remis en vente par appel d'offres.

Le directeur des finances de la Ville de Saint-Jean, M. Roger Coulombe, a confirmé hier que la municipalité procédait actuellement à l'évaluation exacte des terrains visés dont l'acquisition n'a pas été enregistrée, comme le veut la loi fédérale, par Carrière Bernier Ltée.

Selon lui, Saint-Jean devrait réclamer un montant de 4000 à 5000\$ de taxes impayées depuis 1989 par cette entreprise.

Sur les ondes de la station local CFZZ-FM, le maire de Saint-Jean, M. Delbert Deschambault, a soutenu pour sa part que «la ville n'était en mesure de connaître» la transaction dont il avait lui-même révélé l'existence lors d'une assemblée de la municipalité régionale de comté en mars 1990.

«Il ne faut pas faire un plat de quelques centaines de dollars», a-t-il dit. Faisant allusion au fait que le fédéral a payé depuis 1989 les enlèves de taxes pour les terrains, à la place du réel propriétaire, le maire a comparé la situation à celle d'un père de famille qui acquitte les taxes d'un terrain vendu à son fils.



Le ministre des Finances, Don Mazankowski a confirmé, hier, qu'il ne sera pas candidat à la succession de Brian Mulroney.

PHOTO PRESSE CANADIENNE

La course au leadership conservateur

Mazankowski préfère se concentrer sur la préparation du budget

MANON CORNELIER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre des Finances Don Mazankowski a confirmé qu'il ne sera pas candidat à la succession de Brian Mulroney, préférant concentrer son attention sur la préparation du prochain budget prévu pour la semaine du 19 avril.

«Après réflexion, je maintiens ma première décision. Je ne me lancerai pas dans la course au leadership», a-t-il déclaré hier matin avant d'assister à une réunion du comité des priorités du cabinet.

«Je vais me concentrer sur la préparation du budget et je resterai

neutre tout au long de ce processus car j'aurai besoin du soutien de tous les candidats et de tout le cabinet», a-t-il ajouté.

M. Mazankowski a indiqué un peu plus tard à la Chambre des communes qu'il comptait déposer son deuxième budget peu après le congé de Pâques des parlementaires, qui prend fin le 19 avril.

Depuis l'annonce du départ du premier ministre Brian Mulroney, le 24 février dernier, on ne savait plus quand le budget pour l'année fiscale 1993-94 serait présenté.

Jusqu'à hier, on spéculait ferme sur la participation de M. Mazankowski à la course à la direction du Parti conservateur. On s'interro-

geait aussi sur la pertinence de déposer un budget avant le choix d'un nouveau chef et premier ministre.

Bref, on ignorait s'il fallait attendre un simple exposé économique ou un budget en bonne et due forme.

L'annonce d'hier, faite dans le cadre de la période des questions, a mis fin à la multiplication des scénarios.

M. Mazankowski a indiqué que ses consultations prébudgétaires allaient bon train et qu'il avait commencé à discuter de ses plans avec ses collègues du cabinet.

Le budget du ministre des Finances fera suite à l'exposé écono-

mique du 2 décembre dernier dans lequel il avait prédit un déficit de 34,4 milliards\$ pour 1992-93, soit 7 milliards\$ de plus que prévu.

A sa sortie de la Chambre, M. Mazankowski a indiqué que ses priorités demeuraient la lutte au déficit et la réduction de la dette. A son avis, le poids des dettes fédérales et provinciales demeurent le défi économique le plus important du Canada.

Les solutions à sa disposition restent limitées. Il a indiqué que les gens qu'il a consultés lui ont tous répété qu'ils ne voulaient pas de nouvelles taxes et qu'ils favoriseraient une diminution des dépenses gouvernementales.

Le gel des salaires n'existe pas tant que Johnson n'en a pas parlé

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Sans nier la rumeur persistante, le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, a fait savoir hier qu'un gel des salaires dans le secteur public n'existe qu'à partir du moment où lui-même en parle. Et comme il n'en a pas encore parlé, «il n'existe pas».

M. Johnson «ne négocie pas sur la place publique», dit-il hier devant quelques journalistes. Il annonce qu'il y aura une rencontre à ce sujet entre lui et les représentants des principaux syndicats de la fonction publique et des réseaux de la santé et de l'éducation d'ici la présentation des prévisions de dépenses du gouvernement, mercredi prochain.

Le ministre rappelle l'intention du gouvernement de geler à 20 milliards la moitié du budget de l'Etat, la rémunération globale dans le secteur public, ce qui inclut les salaires et les avantages sociaux.

M. Johnson reconnaît l'importance pour l'Etat de trouver un moyen de maintenir la motivation de son personnel, en dépit de sa situation financière difficile. Il fait valoir que cela peut se faire autrement que par le salaire. «Si ce n'est pas le salaire, c'est autre chose».

Le ministre confirme toutefois que les 350 000 employés du secteur public toucheront à compter du 1er avril l'augmentation salariale prévue de 1%, une dépense de quelque 200 millions.

Les principales centrales syndicales ont mis en garde de nouveau hier le ministre contre la tentation «de travestir une nouvelle fois le processus de négociation» en imposant par une loi spéciale ou autrement les conditions salariales de ses employés.

Le président de la CSN, M. Gérard Larose, rappelle en outre les concessions salariales qu'il évalue à 480 millions au cours des deux dernières années et les 235 millions que le gouvernement serait «venu chercher comme un voleur» en modifiant unilatéralement par une loi avant Noël le régime de retraite des syndiqués.

Le Syndicat des fonctionnaires souhaite que Johnson laisse jouer pleinement le jeu de la négociation, affirmant que «les syndicats ont démontré au cours des dernières années leur sensibilité au contexte économique».

Aucun syndicat n'a brandi la menace d'affrontements majeurs ou de grèves générales.

Québec cherche à réduire ses dépenses de 1,6 milliard l'an prochain pour contenir l'augmentation des crédits en deçà de 1%. Les employés du secteur public, a répété hier M. Johnson, seront appelés à faire leur part.

Des informations provenant de diverses sources concordent: les compressions de dépenses seront réparties équitablement entre les différents ministères, en proportion et en tenant compte des efforts déployés durant les années précédentes.

Emmurés vivants, voilà la condition à laquelle sont réduits les malades atteints de la sclérose latérale amyotrophique, dégénérescence progressive des muscles-moteurs qui réduit petit à petit la personne et la rend dépendante de son entourage. La Société de la sclérose latérale amyotrophique du Québec lance sa première campagne de levée de fonds dont l'objectif est de 100 000\$. Pour venir en aide à ces malades, on peut s'adresser à Mme Janine Corbeil au (514) 724-2653.

Dans le cadre de la campagne de financement de sa 24e saison, le Théâtre d'Aujourd'hui sollicite votre appui pour un événement-bénéfice qui aura lieu le lundi 19 avril 1993. Une soirée qui se déroulera sous le thème d'une véritable fête russe, et ce, à l'occasion d'une représentation spéciale de la pièce de Michèle Magny, *Le Dernier rose aux joues*, d'après la vie et l'oeuvre de Marina Tsvétaeva. La représentation sera suivie d'une réception à la russe en compagnie des artistes de la saison 1992-1993 du Théâtre d'Aujourd'hui. Vodka, caviar, violon et accordéon seront au rendez-vous de cette soirée. Prix des billets: 150\$ chacun. Pour réservations: (514) 282-7516 ou (514) 252-4333.

La Fondation du Cégep du Vieux-Montréal, organisme à but non lucratif, a pour objectif de recueillir des fonds qui seront éventuellement alloués au programme de bourses du cégep. Les dons permettront à de nombreux jeunes du Cégep du Vieux-Montréal de poursuivre leur chemin vers l'excellence. Pour information: (514) 982-3437.

Le jeudi 15 avril prochain, la Fondation de la greffe de moelle osseuse présentera un concert-bénéfice à la Place des Arts en collaboration avec la Société Interculturelle Québec/CEI afin d'amasser des fonds pour venir en aide aux patients atteints de leucémie et autres cancers pouvant être traités par une greffe de moelle osseuse. Le baryton de réputation internationale de l'Opéra Bolchoï, M. Yuri Mazurok, Madame Collette Boky et M. Joseph Rouleau participeront à cette soirée. Les billets au coût de 100\$ chacun peuvent être réservés en téléphonant au (514) 255-5367.

Le Fonds de soutien de l'Université Concordia sollicite votre aide financière, considérant que «nos lendemains ne seront qu'à l'image des étudiants et étudiantes que nous instruisons aujourd'hui». Pour information: (514) 848-4856.

DONNER

◆ ◆ ◆

Amnistie internationale amorce sa campagne de financement 93 sous le thème «Pas de répit pour la dictature chinoise». Afin d'aider les gens victimes des violations des droits de la personne en Chine et à travers le monde, des dons peuvent être adressés à Amnistie internationale, 6250, boul. Monk, Montréal, Qc, H4E 9Z9.

La pauvreté des femmes demeure malheureusement à l'ordre du jour et le Regroupement des centres de femmes du Québec sollicite l'appui de tous pour poursuivre son implication dans ce dossier. Pour information: (514) 843-8156.

L'Association des Éclaireurs Baden-Powell recueille actuellement des fonds dans le but d'assurer le financement des Fêtes du 20ème anniversaire de sa fondation, un grand rassemblement de toutes les unités québécoises qui se tiendra les 22, 23 et 24 mai à Repentigny. Un montant, quel qu'il soit, permettra à ces milliers de jeunes louveteaux, jeannettes, castors, scouts, guides et routiers de réaliser cette grande rencontre. Pour information: (514) 668-8438

À l'occasion de son 40e anniversaire, le Collège militaire royal de Saint-Jean vous convie à un gala musical du Royal 22e Régiment, avec la chora-

le du Collège et la chanteuse Marie-Denise Pelletier, le 30 mars prochain en la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Les profits recueillis lors de cette soirée-bénéfice seront remis à la Fondation MIRA, organisme oeuvrant auprès des handicapés visuels. On peut s'informer en communiquant avec le Collège militaire royal de Saint-Jean.

Organisme sans but lucratif fondé par un groupe de parents d'enfants atteints de leucémie ou autres formes de cancer, LEUCAN célèbre en 1993 son quinzième anniversaire. On peut faire parvenir un don à Leucan, 3045, ch. de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal, (Qc), H3T 1C4 ou s'informer en composant le (514) 731-3696.

Une personne sur trois risque d'être atteinte d'un cancer au cours de sa vie! La Société canadienne du cancer sollicite l'aide de tous dans le cadre de sa campagne dont l'objectif est de 6 400 000\$. Pour information: (514) 255-5151.

La Croix d'or fait partie des oeuvres du Cardinal Léger et vient en aide aux enfants du tiers monde. Sous le thème «Offrons-leur un billet pour l'avenir», la campagne annuelle se déroule jusqu'au 30 mars. On peut faire parvenir un don au 130, avenue de l'Épée, Outremont, (Qc), H2V 3T2. Pour information: (514) 495-2421.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355 Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559

SERVICE À LA CLIENTÈLE
LE DEVOIR
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3M9

LES BUREAUX DU DEVOIR
SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H00 À 16H30

Économisez jusqu'à 12\$ par année

Utilisez une minuterie de chauffe-moteur.



EcoKILO

333-KILO



ROBIC

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES

PROTECTION DES DROITS
DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

55, St-Jacques, Montréal, QC H2Y 3X2

Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 988-ROBIC

La maîtrise des intangibles

SMART & BIGGAR
AVOCATS

FETHERSTONHAUGH & CIE

AGENTS DE BREVETS ET DE
MARQUES DE COMMERCE4 Place Ville-Marie, suite 606
Montréal, Canada H3B 2E7

Téléphone (514) 954-1500

Sans frais 1-800-363-4347

Fac-similé (514) 954-1396

MONTRÉAL OTTAWA TORONTO VANCOUVER

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Tassé

25 ans déjà!

Tassé & Associés, Limitée

Valeurs mobilières

514 879-2100

Depuis 1967

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN
+2.84	-5.28	-0.54	-0.25
1840.86	3.556.77	3442.95	79.87

Colloque du CPQ

L'incontournable lobbying

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Personne ne conteste que le lobbying soit perçu par certains comme une activité immorale et nuisible, mais ceux qui en ont fait l'expérience, d'un côté ou l'autre de la clôture, voient le démarchage auprès des gouvernements comme une activité indispensable qu'il faut planifier dans une société où les problèmes et les communications sont devenus multiples et complexes.

Ainsi en ont convenu les participants au colloque organisé hier par le Conseil du patronat du Québec (CPQ) sur un thème qui intrigue beaucoup, même dans le monde des affaires: «le lobbying gouvernemental: quoi faire et ne pas faire?». C'est d'ailleurs pour démystifier cette activité et inciter les petites entreprises à devenir moins passives en ce domaine que le CPQ a présenté ce forum.

Des personnalités très au fait du phénomène ont témoigné: Pierre-Marc Johnson, ex-premier ministre à Québec; Bernard Roy, ex-chef de cabinet du premier ministre à Ottawa, Ronald Poupard, ex-attaché de presse du premier ministre à Québec; Luc Beauregard, un relationniste qui fait parfois du lobbying; Diane Drouin, présidente de la Fédération des commissions scolaires, qui en fait tout le temps et Claude Beauregard, qui en fait lui aussi très souvent pour son employeur, Bell Canada.

La première constatation, qui se dégage des remarques faites par ces intervenants d'allégeance politique diverse, est que le lobbying ne se pratique pas de la même façon d'une capitale à l'autre, ce qui s'explique par l'ampleur des gouvernements, les structures du pouvoir politique, la culture et bien sûr les contacts personnels.

À Washington, le nombre des lobbyistes est passé de 365 en 1960 à plus de 7000 en 1990, sans compter 27 000 avocats du district de Columbia qui pratiquent plus ou moins ce métier, ce qui donne une industrie de 100 millions\$ par année. À Ottawa, on compte maintenant 300 firmes de lobby

ing qui fournissent du travail à 1000 personnes, dont les activités «sur paiement» sont régies par une loi. À Québec, il n'y a pas de loi spécifique au lobbying et les rapports se font souvent de façon plus informelle par des contacts qu'on développe avec des fonctionnaires et des élus, bien qu'il y ait maintenant 500 attachés politiques.

Luc Beauregard avoue que la méthode d'Ottawa lui pose des problèmes: «Dans ma firme, mes collègues et moi faisons des pieds et des mains pour ne pas nous présenter comme lobbyistes. Lorsque je pose certains gestes, je suis malheureusement tenu de m'inscrire au registre fédéral, une exigence légale qui, à mon avis, brime ma liberté et viole mes droits politiques comme Canadien. Je dois désormais aviser le gouvernement quand je cherche à faire prévaloir une idée».

Mais, la méthode plus formelle d'Ottawa n'élimine pas l'efficacité du bon vieux contact personnel, comme le confirme M. Roy, ex-bras droit de M. Mulroney: «Bien connaître des fonctionnaires est un atout indispensable. Le milieu des haut-fonctionnaires est assez incestueux et il n'y a pas beaucoup de Québécois francophones, d'où l'importance d'avoir une présence à Ottawa». Il explique le relationnement par le fait que des lobbyistes sont d'anciens fonctionnaires retraités qui ont facilement leurs entrées auprès de fonctionnaires qu'ils ont bien connus et souvent à qui ils ont un jour accordé une promotion.

Est-ce à dire qu'il faut s'en tenir à faire du lobby seulement auprès du pouvoir, est que le lobbying ne se pratique pas de la même façon d'une capitale à l'autre, ce qui s'explique par l'ampleur des gouvernements, les structures du pouvoir politique, la culture et bien sûr les contacts personnels.

À Washington, le nombre des lobbyistes est passé de 365 en 1960 à plus de 7000 en 1990, sans compter 27 000 avocats du district de Columbia qui pratiquent plus ou moins ce métier, ce qui donne une industrie de 100 millions\$ par année. À Ottawa, on compte maintenant 300 firmes de lobby

Un mois de grève

GTC veut rendre compétitif son atelier de Candiac

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Depuis un mois, le Groupe Transcontinental GTC est aux prises avec une grève à son atelier de Candiac, une des quatre imprimeries qu'il a acquises de Southam au printemps dernier.

«Nous savions en achetant les imprimeries de Southam que la seule usine difficile serait Candiac», a souligné, hier, Rémi Marcoux, président et chef de la direction de Transcontinental, lors d'une rencontre de presse précédant de quelques heures l'assemblée annuelle des actionnaires du groupe.

«L'usine de Candiac est une bonne usine (technologiquement parlant) mais sa structure de coût n'est pas compétitive», a indiqué M. Marcoux. Selon lui, la classification des emplois n'est plus adaptée à la machinerie moderne, trop de pressiers s'affairent autour des nouvelles presses qui n'en demandent pas tant. «L'usine de Candiac doit devenir compétitive sur le plan nord-américain», a dit M. Marcoux, en citant le nom de plusieurs imprimeries qui ont fermé leurs portes faute d'avoir réduit leurs coûts.

La solution proposée par Transcontinental aux employés de Candiac, c'est d'augmenter les heures travaillées pour les mêmes salaires. «On ne parle pas vraiment de mises à pied», a soutenu M. Marcoux. Pour alléger les travailleurs, Transcontinental offre de verser aux employés des bonis allant de 2000\$ à 14 000\$ par tête de pipe au moment de la signature de la convention collective échue depuis le début de 1992, avant même que GTC ne fasse l'achat des imprimeries de Southam.

Déambulante pacifiquement avec leurs pancartes à l'entrée du Ritz-Carlton où s'est déroulée l'assemblée des

actionnaires de GTC, une vingtaine de grévistes, du Syndicat international des communications graphiques, affilié à la FTQ, diffèrent dans leur analyse des exigences patronales. Selon le délégué adjoint du syndicat, Jean Leblanc, la plupart des syndiqués verraient leur chèque de paie amputé de 74\$ par semaine, tout en travaillant sept heures de plus. Quant à la compression des effectifs, c'est onze postes que voudrait supprimer GTC sur 152 emplois syndiqués, essentiellement des emplois de pressiers au nombre de 96 à l'heure actuelle, a soutenu M. Leblanc.

En dehors de ce conflit de travail, Transcontinental se présente à ses actionnaires sous des dehors de relative tranquillité, les imprimeries de Southam contribuant aux résultats du groupe selon les prévisions. En 1992, GTC a haussé ses ventes de 412 à 544 millions\$, en raison du chiffre d'affaires en provenance des imprimeries de Southam, et son bénéfice a fait un bond de 9,6 millions\$ pour atteindre 11,5 millions\$. Cette performance représente un rendement sur l'avoir des actionnaires de 8% tandis que la direction de GTC se promet de réaliser un rendement de 15% d'ici 1994.

Les analystes financiers prévoient que Transcontinental encaissera en 1993 des bénéfices nets variant de 56 à 65 cents l'action, soit de 15 à 17,5 millions\$, a cité la direction qui s'est dit à l'aise avec ces projections.

Toutes les divisions du groupe — l'impression, la distribution et l'édition — ont amélioré leurs bénéfices. Seules les deux imprimeries américaines de GTC en Floride et en Ohio, qui affichent ensemble un chiffre d'affaires de 60 millions\$ — trahissent de la patte et n'apportent rien au groupe. «Nous allons nous attaquer à la situation cette année», a promis M. Marcoux.

Jacques Drouin dénonce les freins à la propriété étrangère

Le protectionnisme ne pourra durer dans le secteur financier

SERGE TRUFFAUT

LE DEVOIR

Les restrictions imposées par Ottawa aux investisseurs étrangers en matière de propriété des institutions financières canadiennes sont de nature à freiner le développement économique du pays.

Tel est, en substance, le message que M. Jacques Drouin, président du conseil et chef de la direction de la Corporation du Groupe La Laurentienne, a livré hier à Montréal devant les membres de la Chambre de commerce. En conférence de presse, M. Drouin a spécifié à cet égard que le gouvernement du Québec faisait preuve «d'une plus grande ouverture que Ottawa».

Qualifiant cette situation «d'in vraisemblable», le président du Groupe La Laurentienne a souligné que le fédéral n'aura pas d'autres choix, à long terme, que de mettre un bémol sur ses velléités protectionnistes avant de s'aligner sur les règles qui prévalent au sein des pays ou partenaires commerciaux avec lesquels les compagnies canadiennes transigent quotidiennement.

Dans la plupart des pays dits industrialisés, exception faite du Japon, les gouvernements ont fait sauter les verrous qui cernaient la propriété étrangère tout en développant un contexte réglementaire propice à

l'expansion de leurs entreprises.

Aux membres de la Chambre de commerce, M. Drouin a souligné que «dans ce contexte où les géants se livrent une lutte sans merci, la survie et le développement de nos institutions passe par des alliances, des partenariats et, dans certains cas, des intégrations pures et simples, à de grands groupes mondiaux. Si nous refusons de regarder la réalité en face, il va falloir accepter que nos institutions disparaissent graduellement et soient remplacées par des succursales d'institutions étrangères.»

«Une attitude protectionniste, de poursuivre M. Drouin, ne joue pas en notre faveur. Si nous empêchons les grands groupes mondiaux d'investir dans nos institutions, nous nous pénalisons nous-mêmes.» Aux journalistes, M. Drouin devait confier que n'eût été des règles en vigueur, le Groupe La Laurentienne aurait vendu 100% de sa filiale en assurances de dommages, La Laurentienne générale, au Groupe Victoire. Ce dernier, rappelle-t-il, détient 50% de cette compagnie et 25% de la Corporation. Par contre, les droits de vote de Victoire au sein de la Corporation sont limités à 10%.

La marche forcée vers la mondialisation des échanges, devra se traduire au Canada par un changement de mentalité qui devrait déboucher sur la levée des barrières qui sont contraires au développement des insti-

tutions.

Pour l'heure, «l'investissement étranger est ici tabou et perçu comme presque immoral. Il faut que les Canadiens et les Québécois se libèrent de cette mentalité protectionniste et s'ouvrent réellement sur la mondialisation des marchés. Il y va de notre intérêt local et national.»

En ce qui concerne maintenant l'énoncé de politique que la ministre déléguée aux Finances, Mme Louise Robic, a dévoilé la semaine dernière, M. Drouin a estimé que l'introduction de mécanismes responsabilisant les administrateurs était une bonne chose comme d'ailleurs l'addition des pouvoirs de l'inspecteur général des institutions financières.

Sur un tout autre plan, le président de ce groupe financier a confirmé que la Banque Laurentienne étudiait présentement l'acquisition de la Société nationale de fiducie (SNF) avec d'autant plus d'attention que la Banque sera au coeur du développement des affaires du groupe. Le Québec mis à part, il est souhaité que cette banque consolide son implantation en Ontario.

Lors de son dernier exercice financier, le Groupe La Laurentienne a réalisé un bénéfice net de 36 millions\$, soit une légère diminution sur l'exercice antérieur. L'actif, en incluant l'actif sous gestion, est de 21 milliards\$.

Hydro-Québec achète de l'électricité de Tembec

PRESSE CANADIENNE ET LE DEVOIR

Hydro-Québec a conclu hier avec Enertem, une filiale détenue à 90% par la papetière Tembec, un contrat d'achat d'électricité totalisant 400 millions\$. D'une durée de quinze ans, ce contrat prévoit la livraison d'un peu plus d'un milliard de kilowattheures par année, correspondant à une puissance de 146 mégawatts (MW) ou l'équivalent à la consommation électrique de l'ensemble de la région du Témiscamingue.

De plus, en période de pointe, Hydro-Québec pourra compter sur une puissance supplémentaire de 10 MW.

La centrale qui nécessitera un investissement de 150 millions\$ sera construite à Témiscamingue; elle fonctionnera au

gaz naturel et produira de l'électricité ainsi que de la vapeur. L'énergie électrique sera vendue à Hydro-Québec alors que Tembec utilisera la vapeur à ses usines de pâtes et de cartonnage de Témiscamingue.

Le projet fournira de l'emploi à 200 personnes pendant les deux ans que durera la construction puis créera une quinzaine d'emplois permanents, en plus de générer des achats en biens et services de 2 à 3 millions\$ par an dans la région.

La mise en service de la centrale est prévue pour la fin 1995. Il s'agit d'une centrale à cycle combinée alimentée au gaz naturel. L'électricité sera vendue à Hydro-Québec et la vapeur sera achetée par Tembec pour ses installations de Témiscamingue.

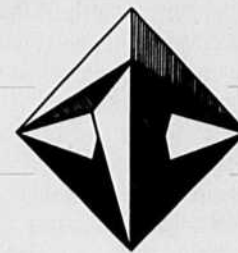
7e baisse du taux d'escompte

Ottawa (PC) — La Banque du Canada a abaissé le taux d'escompte pour la septième semaine consécutive, hier, le faisant passer de 5,66 pour cent à 5,56%.

Au cours des 12 derniers mois, le taux d'escompte a été le plus bas le 3 septembre 1992 (4,93%) et le plus élevé le 24 novembre 1992 (8,8%).

Le taux d'escompte est fixé chaque semaine à un quart de point de pourcentage au-dessus du rendement moyen des bons du Trésor de 90 jours du gouvernement.

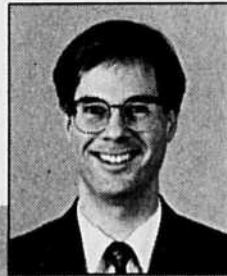
DISTINCTION



PROGRAMME

Synonyme d'excellence dans le secteur des valeurs mobilières

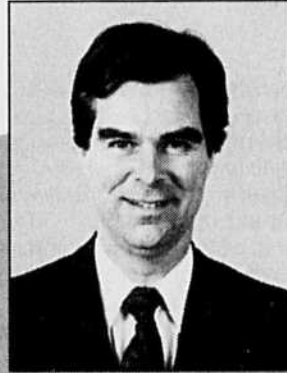
FÉLICITATIONS AUX DEMI-FINALISTES !



André Charest
Lévesque Beaubien
Geoffrion inc.
Montréal



Clémence Guay
Lévesque Beaubien
Geoffrion inc.
Drummondville



Finaliste
Jacques Maurice
ScotiaMcLeod inc.
Montréal



Marc-André
Lacaille
Burns Fry ltée
Montréal



Normand Lefebvre
Lévesque Beaubien
Geoffrion inc.
Montréal

Jacques Maurice a été choisi par un Jury québécois, composé de personnes d'affaires et de membres de l'industrie, pour représenter le Québec lors de la finale canadienne du PROGRAMME DISTINCTION. Ce programme a pour but de souligner le professionnalisme des représentants du secteur des valeurs mobilières. Les candidats sont évalués selon plusieurs critères dont, entre autres, la qualité du service offert à leur clientèle et leur engagement tant dans leur propre secteur que dans la communauté en général.

Le nom du lauréat sera divulgué en juin prochain lors du 77e Congrès et assemblée annuelle de l'Association qui aura lieu cette année à Victoria, Colombie-Britannique.

«Bonne chance» à Jacques Maurice!



ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES

Économisez jusqu'à 40\$ par année

Calfutez vos portes et fenêtres.



EKO KILO

333-KILO



É D I T O R I A L

De l'électricité verte pour qui?

Jean-Robert Sansfaçon

Ce n'est pas du Québec que vient la contestation la plus vive de l'hydro-électricité. En voulant «réhabiliter» cette source d'énergie, le groupe de scientifiques et d'écologistes que le confrère Louis-Gilles Francoeur a surnommé les «étoiles vertes» s'attaque à des dogmes et des préjugés qui ont la vie dure de l'autre côté de la frontière. Mais posent-ils les bonnes questions?

Ici même, au Québec, il n'y a que quelques groupes plus bruyants qu'influents pour nier l'intérêt stratégique de l'hydro-électricité et exiger l'arrêt complet de son développement. Nous avons beau être de grands gaspilleurs d'énergie, nous ne sommes pas prêts à changer notre mode de vie du tout au tout pour le seul plaisir de devenir candidats au titre de champion mondial des économies d'énergie. N'entendre que le discours des écologistes les plus doctrinaires, c'est perdre son temps à abattre l'arbre qui cache la forêt.

Ce que les observateurs les mieux informés remettent en cause à l'heure actuelle, ce n'est pas la place prépondérante qu'occupe l'hydro-électricité dans notre bilan énergétique, mais son utilisation parfois irrationnelle et le rythme d'investissement trop rapide qu'exigerait son développement accéléré.

Dire que l'hydro-électricité est l'énergie la moins dommageable pour l'air, c'est une lapalissade. Par contre, qui niera que sa production entraîne des bouleversements irréversibles aux sites d'aménagement des barrages et à la vie des habitants de ces territoires, en plus de nécessiter la construction de lignes de transport dont personne ne veut plus dans sa propre cour? Contrairement à ce qui se fait de plus en plus ailleurs au monde, jamais ces coûts indirects n'ont été calculés pour le Québec.

Si les Québécois étaient prêts, il y a vingt ans, à accepter tout ce que leur proposait Hydro-Québec, ce n'est heureusement plus le cas. À cette époque, on s'en souviendra, notre société d'État prévoyait pour aujourd'hui une consommation d'électricité du double de celle que nous utilisons vraiment, et pour satisfaire une telle augmentation de la demande, Hydro proposait la construction de trente centrales nucléaires le long du fleuve. Plus près de

nous, en 1985, Robert Bourassa suggérait plutôt d'exporter 12 000 mégawatts d'hydro-électricité vers les États-Unis, mais huit ans plus tard, Hydro-Québec ne prévoit plus en exporter que 1600 à l'horizon 2010. Entre 1975 et aujourd'hui, combien d'autres erreurs plus coûteuses encore ont été commises, de la production de surplus soldés à rabais à la signature de contrats d'approvisionnement fermes aux alumineries, pas tellement plus rentables.

Lorsque certains écologistes proposent à leur tour que nous exportions de grandes quantités d'électricité pour aider les Américains dans leur lutte aux émissions de CO₂ du double des nôtres, ne nous suggèrent-ils pas du même coup de financer nous-mêmes les efforts américains de protection de l'environnement? Déjà, avant même de faire ce choix rien de moins que planétaire, Hydro prévoit devoir investir 52 milliards \$ d'ici dix ans, elle dont la dette actuelle équivaut à 50 % de la dette totale du gouvernement, et ce, avant même de calculer les coûts indirects sur l'environnement physique et humain. De combien grimperait cette dette s'il fallait accélérer la construction de barrages pour accroître ainsi nos exportations? De combien faudrait-il augmenter les tarifs? Et pourquoi nous engagerions-nous dans un tel tunnel même en sachant que les installations actuelles de gaz naturel sont en mesure de retarder certaines constructions tout en permettant d'économiser quelques milliards \$?

En somme, la question de l'heure n'est pas de savoir si l'hydro-électricité est une source propre d'énergie. C'est plutôt de se demander quels sont nos besoins réels en matière d'énergie et quel est le meilleur cocktail de moyens à notre disposition pour y faire face. Quant au cas spécifique de l'hydro-électricité, à quel rythme devons-nous désormais consentir d'y investir nos épargnes pour en tirer le meilleur parti? Il y a fort à parier que seul un office de l'énergie indépendant du gouvernement et des groupes de pression pourrait répondre à ces questions avec objectivité.

Quel est le meilleur cocktail énergétique pour le Québec?

Atrocités américano-salvadoriennes

François Brousseau

Ainsi donc, ils avaient menti. Ainsi donc, El Mozote et ses centaines de paysans massacrés en 1981, l'Université Centroaméricaine et les jésuites assassinés en 1989, c'était bien eux. Ainsi donc, les forces armées régulières d'un proche allié des États-Unis étaient bel et bien coupables de ces crimes et de beaucoup d'autres. Ainsi donc, on le savait à Washington. Oh, en vérité, bien des gens le savaient aussi déjà, mais ils étaient classés incontinents dans la catégorie des gauchistes, des naïfs et autres anti-impérialistes enragés.

La guerre est finie depuis une bonne année au Salvador, mais la vérité restait encore à faire. La voie qui mène à l'éclaircissement de l'un des plus pénibles épisodes de l'histoire américaine vient de faire un pas important avec la publication, cette semaine, d'un rapport détaillé de l'ONU sur l'horrible guerre civile salvadorienne.

Conclusions: oui, ces militaires que l'Amérique réagranie a soutenus pendant des années en les identifiant à des «héros de la liberté», étaient, dans bien des cas, des bêtes féroces d'un rare sadisme. Oui, la grande majorité des atrocités commises pendant ces douze années l'ont été par le camp gouvernemental salvadorien en lutte

contre la guérilla gauchiste du FMLN. Cela n'excuse pas les (plus rares) massacres attribuables à l'opposition armée, ni le caractère dépassé de son idéologie marxiste-léniniste. Mais la question principale n'est pas là.

Pendant des années, le gouvernement de la plus grande démocratie du monde, en partie aveuglé par sa phobie anticommuniste, en partie motivé par l'impératif de maquiller consciemment la vérité, s'est cyniquement allié à des gouvernants parmi les plus réactionnaires et les plus physiquement brutaux de l'histoire contemporaine. Désormais, ceci n'est plus une position éditoriale, et encore moins une vocifération gauchiste. C'est un fait objectif et prouvé, documents à l'appui.

La chose n'est pas nouvelle en soi: ce n'est pas d'hier, en effet, que les grandes démocraties, au nom d'impératifs stratégiques plus ou moins bien compris, en viennent à passer des alliances bizarres. Mais au soir de la Guerre froide, et comme dans un ultime et horrible sursaut paranoïaque, l'alliance américano-salvadorienne a écrit l'un des plus vilains chapitres de cette histoire.

En politique intérieure comme en politique étrangère, on n'a décidément pas fini de faire la révision et le procès des années Reagan-Bush.

L E T T R E S

Pourquoi pas Kim?

Sheila Copps essaie de convaincre les femmes de ne pas voter pour Kim Campbell parce qu'il n'est pas du tout certain que celle-ci favorise les dossiers de femmes. Peut-être. Mais, c'est un risque à courir: il n'y a pas un homme qui le fera de toute façon! Il est vrai qu'on peut craindre qu'une femme fasse aux femmes ce que les francophones font aux francophones. En effet, nommer un francophone à la tête du Canada n'est pas un atout, bien au contraire, puisqu'il évitera d'accéder aux demandes des francophones par crainte d'être accusé de favoritisme. Kim Campbell en ferait-elle autant avec les femmes? Il n'y a qu'un moyen de le savoir.

Suzanne Blanchet

L'ongueuil, 9 mars 1993

Triste cégep de demain

La vie, c'est une job! Voilà la leçon fondamentale que véhiculera le cégep de demain si les indiscretions sous-ministérielles devaient par malheur se concrétiser.

Il suffit de rapprocher le sort réservé à la philosophie des raisons avancées pour tenter de justifier la disparition de l'éducation physique pour que se manifeste une vision du monde bien connue: l'assaut de la formation fondamentale, comme il y a 15 ans dans le Rapport Nadeau.

D'une part, on ferait disparaître la formation philosophique portant sur la condition humaine (301), l'éthique et la politique (401), au profit d'une éthique «adaptée», autrement dit d'une déontologie professionnelle, d'une morale de l'emploi.

D'autre part, on tente de nier l'apport formatif de l'éducation physique en laissant entendre qu'on n'en a pas besoin pour passer à l'antichambre du marché supérieur du travail, l'université.

Le simple rapprochement de ces deux constatations les éclaire réciproquement et jette sa lumière sur toute la «réforme» du collégial: la vie, c'est une job! L'être humain est et n'est qu'un rouage de la machine productive. Et, c'est à ça que le cégep doit se contenter de le préparer.

Mais, alors, où s'effectuera la formation à la responsabilité civique? Comment apprendra-t-on le respect de l'autre, du conjoint, du voisin et la mise au rancart de la violence? Où prendra-t-on le sens social qui accompagne l'esprit d'équipe? Si la vie, c'est une job, qui ira animer le hockey mineur ou participer aux comités de la Caisse populaire? Où se préparera un personnel politique de qualité, à l'ère du cégep unidimensionnel?

Un peuple qui mutila sa jeunesse a-t-il un avenir?

Claude Ducharme

Professeur de sociologie

Collège de Bois-de-Boulogne

Bois-de-Boulogne, 8 mars 1993

L'État malade

Quel respect avons-nous de ceux qui nous ont précédés: nos fondateurs, nos constructeurs? Les communautés religieuses construisaient leurs propres institutions, avec le respect des ressources et une économie de moyens. Le gouvernement n'aidait personne.

Puis, le gouvernement du Québec s'est approprié les hôpitaux, il veut les gérer avec nos impôts, sans concertation et encore moins de discernement.

Je parle au nom de la majorité silencieuse et des milliers d'infirmières que l'HDM a formées. Nous avons un sentiment d'appartenance, en plus d'acquiescer une formation solide, non seulement en sciences médicales et en soins infirmiers, mais aussi en sciences humaines.

Le ministère de la Santé a enlevé les cours d'infirmières dans les hôpi-

taux en 1967 pour suivre les États-Unis et bientôt, on songera à remettre aux hôpitaux les écoles d'infirmières.

Voulons-nous faire encore des erreurs de jugement? Quand tout va bien, le gouvernement s'impose pour perturber le cours des choses.

Une ancienne infirmière qui tient à l'Hôtel-Dieu et y a laissé une partie de son cœur.

Thérèse Théorêt

Sainte-Adèle, 2 mars 1993

L'essentielle philo

La philosophie est et a toujours été un élément dynamique, un questionnement de la société qui fait que la vie est un processus de quête de connaissances. La philosophie est, comme l'écrit Fernand Dumont dans LE DEVOIR du 4 mars, « (...) ce qui concerne notre conscience et pas seulement nos outillages; ce qui dérange la tranquille grisaille, où risque de s'embrumer le savoir». Éliminer la philo est en quelque sorte laisser le monde sous l'emprise d'une science sans conscience; c'est refuser une interaction dynamique entre l'intuition mystique et l'analyse scientifique.

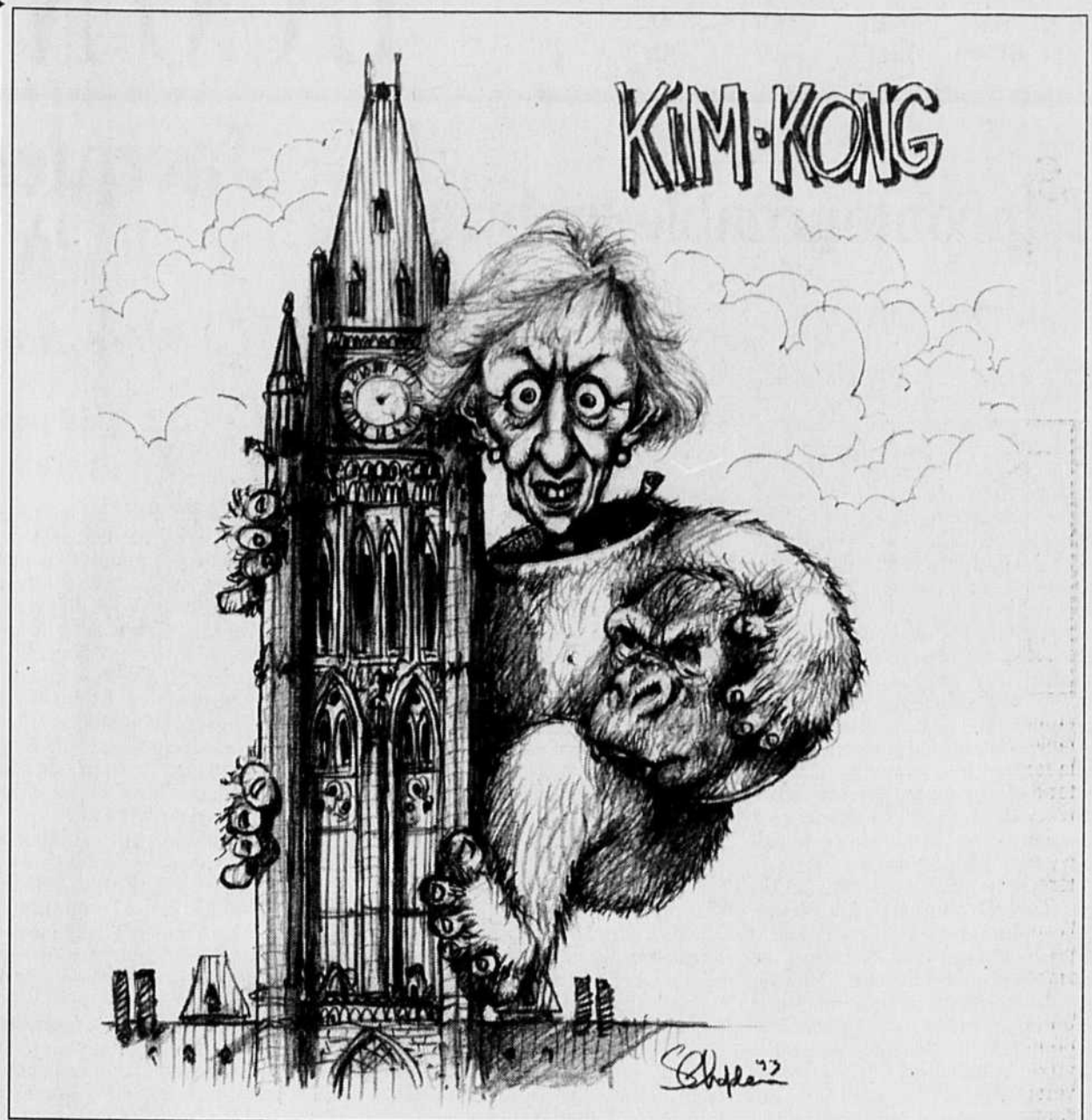
Un enseignement collégial sans philosophie est un enseignement qui submerge les jeunes de réponses à des questions qu'ils n'ont pas posées alors qu'on n'écoute pas les questions qu'ils posent.

À ceux et celles qui semblent vouloir «sonner le glas de la philosophie au collége», il faudrait peut-être appliquer cette loi de la physique quantique de Niels Bohr, ou ce principe d'incertitude de Heisenberg, selon lesquels toute observation d'un phénomène va nécessairement le perturber.

Tous ceux qui croient en la philosophie vous observent, madame la ministre.

Pierre-Paul Roy

Laval, 8 mars 1993



Haïti: la clé de la crise

A la Maison-Blanche hier, Bill Clinton devait accorder un premier entretien officiel et extrêmement attendu au président haïtien en exil, Jean-Bertrand Aristide.

Pour ces deux hommes, il y a beaucoup à gagner et à perdre dans tout ce qui entoure ce «réglement de la crise haïtienne» dont ils auront sans doute discuté les étapes ou, à tout le moins, les préalables.

Mais il y a là encore plus à gagner — et à perdre — pour le peuple haïtien lui-même, présentement à bout de patience devant la tiédeur de la mobilisation internationale pour forcer le rétablissement de l'espace démocratique sauvagement piétiné par le gouvernement *de facto*.

Le gouvernement militaire, à façade civile, qui terrorise Haïti depuis 17 mois, à malgré tout, bien du mal à contenir une des zones les plus explosives du continent.

Sans un appui extérieur puissant — entendre américain —, sans le pétrole, sans toutes les armes et les caisses de munitions, sans, surtout, l'argent de la contrebande et de la drogue qui afflue dans l'île depuis le coup d'État, le gouvernement *de facto* ne tiendrait pas trois semaines. C'est un secret de Polichinelle: tous les observateurs savent cela.

L'Haïti Round qui vient peut-être de commencer enfin avec cette rencontre présidentielle sera, en fait, le premier grand test de Bill Clinton en politique étrangère. Le nouveau président américain est-il à ce point différent et plus inventif que George Bush? Le politicien démocrate qui a clamé haut et fort que son administration *will put people first* va devoir trouver un moyen de calmer les esprits de ceux-là qui, à l'intérieur de son parti même, critiquent sévèrement son attitude, jusqu'ici inhumaine et attentiste, dans le dossier haïtien.

Reviement accablant d'abord pour les milliers de *boat people*



ARIANE
ÉMOND

fuyant l'horreur de la répression, refoulés brutalement par les gardes-côtes américains et forcés de faire, depuis Port-au-Prince, une demande d'asile au risque de leur sécurité et de leur vie.

Comme aux beaux jours de l'administration Bush. Attitude décevante ensuite envers les 267 réfugiés, dûment acceptés aux USA depuis le coup d'État, mais toujours parqués comme des bêtes dans les baraquas insalubres de Guantanamo, sous prétexte qu'ils sont porteurs du sida ou que des membres de leur famille le sont.

Quinze d'entre eux sont déterminés à se laisser mourir après plus de cinq semaines de jeûne pour toucher la conscience du monde. Les leaders de la communauté noire qui ont largement contribué à porter Clinton au pouvoir, et particulièrement les membres du caucus noir du Congrès (38 élus), ont déclaré récemment que c'en était terminé «du bénéfice du doute» et qu'ils attendaient des gestes éloquentes de la part de Clinton.

Ces dernières semaines, ils n'ont cessé de talonner le président sur un changement radical de politique face à Haïti. Il faut comprendre que la question haïtienne est, à toutes fins pratiques, un problème de politique intérieure américaine, tellement la diaspora est imposante (près de 800 000 Haïtiens aux USA) et tant elle a gagné des appuis solides. For-

cément, Clinton devra bouger.

Moment historique, donc, par lequel Bill Clinton reconnaît à la face de l'opinion publique internationale la légitimité du président haïtien, dûment choisi par le peuple, élu malgré les efforts des instances américaines précédentes qui avaient beaucoup investi, à perte, dans l'élection de Marc Bazin, en décembre 1990.

Les prochains mois seront déterminants pour l'avenir d'Haïti. «S'il n'y a pas de déblocage dans la situation rapidement, il y a danger de somalisation à moyen terme pour Haïti.» Franklin Midy, sociologue de l'UQAM et analyste privilégié de la scène haïtienne, estime que la rencontre Clinton-Aristide pourrait servir de coup de semonce sévère à l'endroit des militaires si on y annonçait le déploiement imminent de la totalité des membres de la mission conjointe OEA-ONU, à pied d'oeuvre.

«Leur travail et leur présence, en nombre, en qualité et en durée, pourraient permettre d'entreprendre un travail de pacification préalable au retour du président Aristide.»

Ce dernier a déjà annoncé son désir de négocier la nomination d'un nouveau premier ministre déterminé à rouvrir l'espace démocratique et à faire cesser les violations des droits humains.

«Contrairement à ce qu'on croit, le président Aristide est prêt à bien des compromis acceptables pour accélérer un retour imminent et pacifique à la démocratie, affirme Midy. Le danger, c'est qu'il soit forcé de mettre beaucoup trop d'eau dans son vin, assez qu'on ne sache plus si c'est du vin ou de l'eau qu'on le force à boire pour que cesse le massacre de la population et de son rêve.»

Dans les faits, la crise haïtienne est une crise structurelle entre une oligarchie qui, pour la première fois en 100 ans, craint d'être évincée du pouvoir et les forces de la majorité, qui refusent désormais d'être exclues d'une solution de la crise.

À P R O P O S

... de l'ouverture au communautaire

Lors d'un stage aux États-Unis, une délégation de la FTQ a constaté que nos vis-à-vis américains ont développé, au cours des dernières années, des collaborations plus étroites avec les groupes de la communauté. Peut-être ont-ils moins le choix que nous, puisqu'ils sont dotés d'un taux de syndicalisation qui dépasse à peine les 15 %. Mais, en même temps, faut-il attendre d'être mal pris?

Lors de campagnes de recrutement, les syndicats s'associent à des groupes de communautés culturelles par exemple, leur font une place réelle dans la structure, font confiance à leur analyse du milieu. Lors de grèves importantes, même phénomène, les appuis viennent des autres syndicats, de membres de la communauté artistique, de groupes de droits civils et même de politiciens progressistes. Au niveau du développement économique, on assiste également à des phénomènes sem-

blables: un regroupement des forces du milieu pour tenter de trouver des solutions communes. Ceci est particulièrement vrai à Pittsburg, frappée par le déclin de l'industrie de l'acier. Le comité de chômeurs et de chômeuses reçoit même du financement du Syndicat des métallos.

Dans des luttes comme celle pour la mise sur pied d'un système public de santé, les coalitions sont larges. Même si toutes les organisations n'ont pas strictement les mêmes positions, elles poussent ensemble pour des changements. Enfin, au niveau des États, les fédérations et les syndicats se coordonnent étroitement pour faire leur lobbying.

Face aux changements, de nouvelles solidarités
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, mars 1993

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFAÇON

Directeur des publications spéciales GUY DESHAIES

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Au collégial: réforme ou contre-réforme?

Si les cégeps francophones réclament le maintien de la philosophie, du côté anglophone on craint qu'elle ne remplace les Humanities

MAIMIRE MENNASEMAY
AARON KRISHTALKA
Département d'Humanities
Collège Dawson

Nous en conviendrons avec la ministre Lucienne Robillard: le but principal de la réforme des cégeps est «le virage vers l'excellence». Mais ce virage ne sera qu'un voeu pieux si la réforme ne repose pas sur une évaluation pertinente et démocratique du contenu et des modalités des changements proposés. Or, la ministre a préféré orchestrer des fuites invraisemblables qu'elle a tantôt niées et tantôt qualifiées «d'hypothèses de travail». Ce qui

étonne dans ces «hypothèses», c'est la volonté de faire table rase de presque tous les acquis dans le domaine de la formation générale et de réorganiser les cégeps de fond en comble. Ces hypothèses respirent l'esprit bureaucratique et autoritaire.

Les cours, leur contenu, leurs objectifs et les moyens d'y parvenir seront dorénavant déterminés par le ministre. Tout ce qui a trait à l'épanouissement du corps et de l'esprit a été radicalement appauvri ou carrément éliminé. Exemple: l'élimination de l'éducation physique et des Humanities dans les cégeps anglophones.

L'abolition des Humanities, en partie ou en totalité, est une véritable catastrophe sur le plan académique. Les cours d'Humanities offrent aux étudiants l'occasion d'intégrer diverses disciplines. Les Humanities représentent un champ d'étude multidisciplinaire qui offre aux élèves les instruments de pensée indispensables à une ouverture critique au monde.

Organisées en quatre catégories, c'est-à-dire les visions du monde, la connaissance, la créativité, les valeurs humaines et questions sociales, les Humanities offrent le seul lieu académique où les différentes disciplines se rencontrent. Elles offrent aux étudiants l'occasion unique de réfléchir sur les faits humains et sociaux dans leur intégralité historique et leur complexité phénoménologique.

Les Humanities sont le domaine privilégié où l'analyse et la synthèse se conjuguent pour éveiller les étudiants à la richesse de l'expérience humaine et à la nécessité de la compréhension critique. Les Humanities sont devenues d'autant plus incontournables que le nouveau programme de sciences sociales a radicalement réduit le choix des cours offerts aux étudiants. Le département d'Humanities est donc le seul qui offre aux étudiants la possibilité d'intégrer diverses disciplines, de les confronter de façon créative et d'en faire jaillir des perspectives nouvelles.

Les Humanities font partie, à juste titre, du socle de la formation générale dans les cégeps anglophones. Elles sont la plaque tournante de toutes les innovations académiques et pédagogiques. Avec les Humanities comme point de mire, les professeurs de Dawson ont créé et mis en oeuvre des programmes innovateurs tels que *Reflections*, *Liberal Arts*, *Access*, études juives, études helléniques, études féministes, études québécoises, études canadiennes et le *New School*, qui sont de véritables réussites.

De telles innovations académiques et pédagogiques, qui ont pourtant fait leurs preuves, ne seront plus possibles avec l'élimination des Humanities et l'abolition de l'autonomie départementale et académique. Aucun de ces programmes ne pourra survivre dans le cadre de la réforme proposée.

La réforme vient court-circuiter l'application des programmes d'accès à l'égalité pour les femmes mis en place pour résoudre la discrimination systémique

LYNE BOYER
MAUREEN DENNIE
MARIE DUMOULIN
LAURENCE PEDNEAULT
Membres du Comité femmes
FNEEQ-CSN, et dix-huit femmes membres
des Programmes d'accès à l'égalité
dans les collèges

Au cours des prochaines semaines, la ministre Robillard livrera les détails de sa réforme des cégeps, dont plusieurs «hypothèses» ont été dévoilées dans les médias. Sous le couvert de résoudre certains problèmes qui nécessitent manifestement l'application de mesures correctives, ce projet modifie fondamentalement la structure des cégeps et l'organisation du travail des personnels.

Ce faisant, il vient court-circuiter l'application des programmes d'accès à l'égalité (PAE) pour les femmes mis en place en vue de résoudre les problèmes de discrimination systémique clairement identifiés.

De plus, la réforme aura des impacts sur les étudiantes du réseau collégial. Ces dernières, dont on a pu dire qu'elles étaient les grandes gagnantes de la démocratisation scolaire, deviendront-elles, par un coup de baguette magique mal orchestré, les nouvelles perdantes de cette réforme des cégeps?

Depuis plusieurs années, nous avons jugé socialement important de favoriser une plus juste représentation des femmes dans le corps professoral, tant pour assurer l'équité en emploi et redresser une situation discriminatoire que pour assurer aux élèves en formation des modèles qui ne soient pas exclusivement ou majoritairement masculins.

Toutes les données récentes concernant le marché de travail démontrent clairement que, si davantage de femmes travaillent, elles demeurent cantonnées dans des emplois socialement moins valorisés.

Le projet de réforme modifie la formation générale, notamment par la suppression quasi totale des cours d'éducation

On s'en débarrasse pour les remplacer par quoi? Par un cours de logique, un cours d'histoire des idées et un cours d'éthique. Mais croit-on vraiment qu'un seul cours semestriel de logique suffira à doter les étudiants d'une pensée rationnelle et critique?

Seul quelqu'un qui n'a jamais enseigné peut avoir une telle conception magique de l'enseignement de la logique.

Également farfelue est l'hypothèse d'un seul cours d'histoire des idées.

L'histoire des idées couvre une période de plus de 3000 ans. Elle doit aussi embrasser les activités de l'esprit humain tel qu'il s'est manifesté dans toutes les grandes civilisations, à moins que le ministère de l'Éducation ne ramène l'histoire des idées à l'histoire des idées occidentales (comme il l'a fait pour l'enseignement de l'histoire dans le nouveau programme de sciences sociales).

Même si l'ethnocentrisme, qui caractérise le nouveau programme de sciences sociales, inspire également le cours d'histoire des idées, peut-on l'enseigner en 45 heures, voire en 90 heures, sans réduire cette histoire à des capsules d'idées que les étudiants seront obligés d'avalier sans interrogation, sans réflexion et sans compréhension des enjeux et des raisons qui donnent un sens à ces idées?

Veut-on transformer l'histoire des idées en un catéchisme que les étudiants apprendront par coeur pour qu'ils puissent réussir à passer l'examen national que les «hypothèses de travail» préconisent pour les cours de formation générale? Un tel cours n'a rien à voir avec l'esprit critique qui caractérise les Humanities.

La conception qui sous-tend le cours d'éthique est carrément instrumentaliste. Il y aurait différents cours d'éthique pour les différentes professions.

L'éthique est donc conçue comme une collection de valeurs disparates où chaque profession piocherait une sorte de mode d'emploi.

Voilà une proposition qui vide l'éthique de sa fonction critique et de l'universalité des valeurs humaines qui l'animent. Si l'on voulait préparer la jeunesse à opérer un virage vers le cynisme, on ne pourrait faire mieux.

Cet appauvrissement radical de la formation générale va de pair avec la mise à l'écart des professeurs du fonctionnement académique des cégeps. La Commission pédagogique actuelle disparaît pour être remplacée par une Commission des études où la participation des professeurs semble exclue.

L'organisation départementale des disciplines est abolie et l'autonomie académique vidée de son contenu, laissant la porte grande ouverte aux influences externes tant politiques que bureaucratiques.

Le paternalisme de cette réforme est tout à fait incompatible avec les objectifs de l'éducation collégiale qui consistent à développer l'initiative et l'exercice du libre choix chez les étudiants. Un tel paternalisme qui, s'il s'agissait de l'éducation primaire serait peut-être un mal nécessaire, est tout à fait antipédagogique au niveau postsecondaire.

Les humanités assurent cet apprentissage du libre choix en offrant aux étudiants un éventail d'idées, d'expériences et de disciplines. Abolir l'enseignement des Humanities et enfermer la formation générale dans des cours standardisés et imposés, c'est priver les étudiants de la possibilité de faire des choix et d'apprendre à être responsables.

C'est les infantiliser, infantiliser les professeurs, substituer l'uniformité à la créativité.

Ce que Mme Robillard propose, c'est la contre-réforme et non pas le virage vers l'excellence.

Les Humanities permettent aux étudiants d'intégrer diverses disciplines et offrent les instruments de pensée indispensables à une ouverture critique au monde. Leur abolition serait une catastrophe sur le plan académique.

La conception qui sous-tend le cours d'éthique est carrément instrumentaliste. Il y aurait différents cours d'éthique pour les différentes professions.

L'éthique est donc conçue comme une collection de valeurs disparates où chaque profession piocherait une sorte de mode d'emploi.

Voilà une proposition qui vide l'éthique de sa fonction critique et de l'universalité des valeurs humaines qui l'animent. Si l'on voulait préparer la jeunesse à opérer un virage vers le cynisme, on ne pourrait faire mieux.

Cet appauvrissement radical de la formation générale va de pair avec la mise à l'écart des professeurs du fonctionnement académique des cégeps. La Commission pédagogique actuelle disparaît pour être remplacée par une Commission des études où la participation des professeurs semble exclue.

L'organisation départementale des disciplines est abolie et l'autonomie académique vidée de son contenu, laissant la porte grande ouverte aux influences externes tant politiques que bureaucratiques.

Le paternalisme de cette réforme est tout à fait incompatible avec les objectifs de l'éducation collégiale qui consistent à développer l'initiative et l'exercice du libre choix chez les étudiants. Un tel paternalisme qui, s'il s'agissait de l'éducation primaire serait peut-être un mal nécessaire, est tout à fait antipédagogique au niveau postsecondaire.

Les humanités assurent cet apprentissage du libre choix en offrant aux étudiants un éventail d'idées, d'expériences et de disciplines. Abolir l'enseignement des Humanities et enfermer la formation générale dans des cours standardisés et imposés, c'est priver les étudiants de la possibilité de faire des choix et d'apprendre à être responsables.

C'est les infantiliser, infantiliser les professeurs, substituer l'uniformité à la créativité.

Ce que Mme Robillard propose, c'est la contre-réforme et non pas le virage vers l'excellence.

physique et la réduction des cours de philosophie, entraînant le licenciement massif des enseignantes dans ces disciplines. Cette mesure ferme les portes qu'on avait timidement ouvertes pour les femmes susceptibles d'enseigner dans des disciplines où elles étaient absentes ou sous-représentées, non seulement à court terme mais également à moyen terme.

En effet, l'abolition de la notion de discipline d'enseignement prévue par la ministre remet en question les mécanismes actuels de sécurité d'emploi qui existent et favorisent une très grande mobilité de la main-d'oeuvre. Compte tenu que, dans l'ensemble des disciplines d'enseignement, les femmes représentent le personnel le plus précaire, elles vont faire de nouvelles victimes de la réforme.

Dernières engagées et premières à devoir partir, elles représentent environ 34 % du personnel permanent et 50 % du personnel non permanent enseignant dans les différentes disciplines.

Leur progression en termes numériques a été très lente depuis 10 ans et ce, malgré l'implantation dans une dizaine de cégeps de programmes d'accès à l'égalité sur une base volontaire.

Alors que ces timides mesures de redressement commencent à peine à porter fruits (en 1985, les femmes représentaient 35 % du personnel enseignant des cégeps comparativement à 39 % à l'heure actuelle), on nous propose un virage dramatique.

Ce virage risque non seulement de détruire les faibles gains des femmes en emploi, mais il relègue presque aux oubliettes l'espoir de corriger la discrimination systémique qui affecte les femmes dans le réseau collégial, à moins que ne se manifeste une volonté politique par

l'obligation de se doter de PAE. Au lendemain de la réforme, on s'en doute, peu de femmes enseigneront en éducation physique et en philosophie. Mais combien de femmes enseigneront encore en histoire, en géographie, en physique ou en mathématique?

L'expérience de la dernière décennie est on ne peut plus éclairante. Le décret de 1983 a effectué une première saignée au sein du corps professoral: l'augmentation de la tâche de 13 % a évincé plusieurs non-permanentes et a bloqué l'accès à la permanence pour celles qui n'ont pas perdu leur emploi.

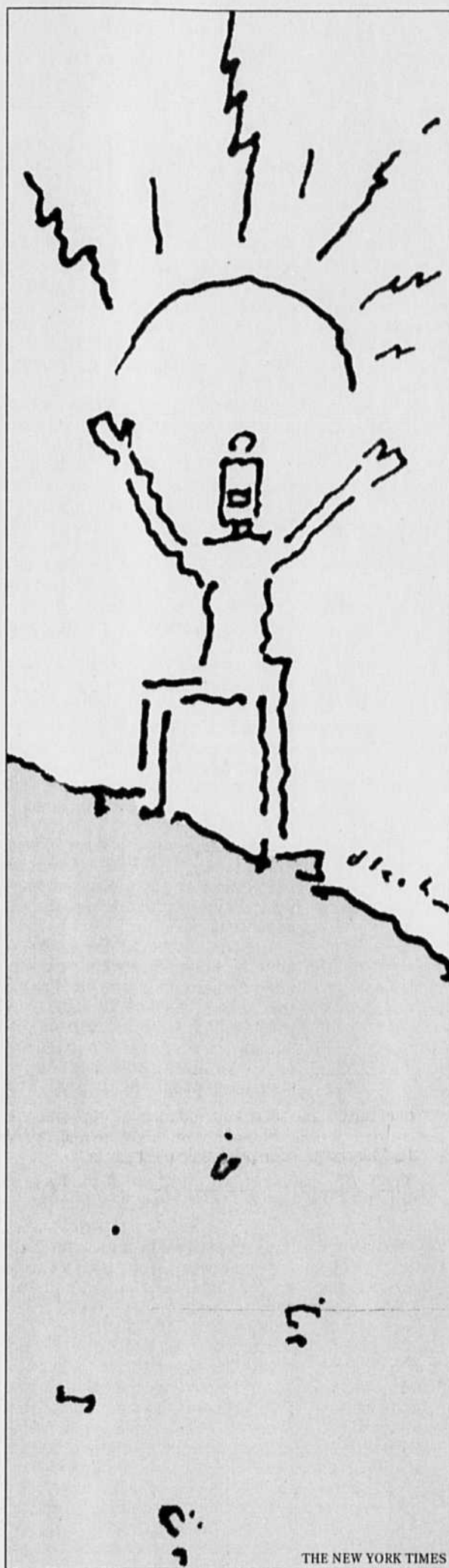
C'est pourquoi certaines non-permanentes ont aujourd'hui jusqu'à 12 ans d'ancienneté. Il s'agit, déjà là, d'un net et inadmissible recul. Même si l'engagement des femmes pour l'enseignement de l'éducation physique et de la philosophie a progressé, elles ne représentent actuellement que 31 % du personnel enseignant en éducation physique et 22 % en philosophie.

Les étudiantes en formation auront peine à s'identifier à des modèles féminins dans ces secteurs traditionnellement masculins. Autant de portes fermées pour la génération actuelle et celle à venir.

Au-delà de la perte d'emploi, il nous faut considérer en soi la perte d'éducation physique en tant que discipline, et prendre enfin conscience de l'apport de cette dernière à la formation des filles au collégial. Elle n'est pas un luxe mais une nécessité.

La méconnaissance déplorable du rôle de l'éducation physique et conséquemment du rôle des enseignantes et enseignants de cette discipline aboutira, selon nous, à ces conséquences dramatiques sur le développement des étudiantes et, particulièrement, des étudiantes.

Les étudiantes du collégial, qu'on a qualifiées de grandes gagnantes de la démocratisation scolaire, deviendront-elles les nouvelles perdantes de cette réforme?



THE NEW YORK TIMES

Éducation physique: la clôture des débats a-t-elle déjà sonné?

PIERRE DEMERS, PH. D.
Professeur titulaire
Université de Sherbrooke

La remise en question de l'éducation physique au collégial a été brève et superficielle. Par manque de discernement, à force d'interroger l'accessoire. On est passé loin de l'essentiel. Elle n'a été que l'occasion de scruter, à la grosse loupe, le symptôme d'un problème beaucoup plus profond. Les acteurs en présence n'ont pas su examiner lucidement le malaise fondamental.

Dans une démarche, que l'on peut qualifier du moindre effort, l'éducation physique et la philosophie n'ont servi que de cibles trop évidentes.

Le système scolaire, dès le départ, doit prôner un système d'éducation sans fin. Dans cette perspective, il doit s'interroger sur les valeurs à prioriser. En éducation physique on a dit non, par défaut et sans débat, à la prévention, à la promotion de la santé, à l'éducation physique des jeunes.

On s'est plutôt tourné vers, et enfermé dans une technique, une recette, une méthode, une «bêbelle», voire dans un système d'autotourne.

Depuis toujours, en éducation physique, l'objectif essentiel à atteindre est l'autonomie en matière de santé, concrètement vécue par une prise en charge individuelle et collective, voire communautaire du bien-être de chacun. Dans cette ligne de pensée, l'éducation physique réussissant à faire un investissement préventif «à long terme». Le rêve serait qu'une population prenne, collectivement, sa santé en mains.

L'éducation physique est devenue une matière scolaire alors qu'en réalité, plus en profondeur, elle fait partie du processus de développement personnel qui peut permettre à une personne de devenir plus humaine. Considérée ainsi, elle est humanisante.

La base même de l'éducation physique doit devenir la recherche du développement intégral de la personne, à partir duquel elle peut définir et vivre son propre équilibre mental, définir et vivre ses relations avec les autres et ses milieux de vie et conférer des significations à ses expériences de vie, la somme desquelles représente le sens que revêt sa vie.

Dans cette perspective, l'éducation physique est essentielle à toute personne, y compris celles qui étudient dans nos collèges.

Actuellement, il n'y a pas assez d'éducation physique dans le système scolaire pour parvenir à atteindre une telle éducation globale. N'y en a-t-il pas trop, pour faire ce qu'on fait maintenant? La réponse est, à mon sens, oui. Sans buts d'humanisation, le fractionnement extrême de l'enseignement de l'éducation physique s'accroît. L'éducation physique est-elle un luxe ou répond-elle à un besoin réel des gens?

S'étant définie par ses moyens, on a attaqué ses moyens. Ce sont les buts qu'elle poursuit par rapport aux résultats qu'elle obtient, à long terme, qu'il faut réussir à évaluer correctement.

Il s'agit d'éducation, rappelons-le. Le point positif de cette remise en question est d'avoir réalisé que l'éducation physique existe peut-être... pour améliorer la vie des gens.

Les éducatrices et éducateurs physiques doivent recentrer leur questionnement sur le pourquoi de l'éducation physique.

Les gens doivent pouvoir définir quelles formes leur éducation physique prendra, comment ils la pratiqueront, quand et à quelle intensité. Laissons les gens définir leur propre pratique... naturellement, à partir de principes de vie simples. Ne leur imposons pas toute mode qui passe — qu'ils l'incluent, s'ils le désirent. Donc, à partir d'une éducation authentique, visons l'autonomie et la liberté d'action.

Toute la population québécoise doit saisir, par contagion, ce message d'autodéveloppement par l'éducation physique. Tout peut concourir à l'éducation physique des gens.

Elle se passe avant tout dans leur tête et commence par une simple décision personnelle et consciente de s'éduquer physiquement pour prendre soin de soi.

L'éducation physique possède un potentiel qu'aucune autre expérience humaine ne peut offrir. Elle peut aider la personne à se développer dans toutes ses dimensions (physique, sociale, mentale et spirituelle), si les moyens convergent vers ce but.

L'éducation physique, au collégial comme à tous les autres niveaux d'enseignement, doit rectifier son tir.

Plutôt que de perpétuer une approche essentiellement axée sur une recherche de performance, y compris dans les apprentissages, c'est vers une démarche éducative réelle qu'il faut se tourner.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale et métropolitaine :

Claude Beaugrand, Sylvain Blanchard, Paul Caron, Pierre Cayouette, Jean-Charles, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpelli, Bernard Morier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Veer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Roland-Yves Carignan, Paule Des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisc, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Jocelyn Coulon, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Josée Boileau, Jean Dion, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et editorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Suzanne Marchand (golfiste à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commentateur), Danielle Cantara, Christiane Vallant (classées), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Barril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lucie Pilonneau (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Guibéau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise-Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Gloria Tailon (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Theriault (adjointe à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Nathalie Thabet (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Lynda Di Cesare, Richard DesCorpiers, Michael Schneider, Louis Siméon, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blachette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Pierre Cotton, José Lapointe, Sylvie Laporte, Francine Morvan, Pierrette Rousseau, Micheline Rueland, Desirée, Saucasse, Marc Vigneault.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

FESTIVAL Shakespeare, le plus joué

SUITE DE LA PAGE 1

texte de Gertrude Stein qui avait été écrit en 1938 et conçu pour un opéra. En 1951 à New York, Julian Beck et Judith Malina au Living Theater avaient créé la pièce de Gertrude Stein. Wilson, avec le musicien Hans Peter Kuhn, en fait une alchimie théâtrale.

Le Québécois Robert Lepage sera aussi l'une des stars du FTA 93 avec sa trilogie shakespearienne créée à Paris lors du récent Festival d'automne. À la Maison de la culture Mercier, Lepage offrira 13 représentations en alternance de ses trois Shakespeare traduits par Michel Garneau, Coriolan, Macbeth et La Tempête. La critique parisienne a été divisée devant ces Shakespeare revisités ou réinventés par Lepage et sa compagnie du Théâtre Repère, où la tyrannie et la démocratie (Coriolan), l'ambition et la violence (Macbeth), l'imagination et le rêve (La Tempête), sont les grands thèmes de cette exploration shakespearienne de Robert Lepage.

Le barde... et les Québécois

Shakespeare sera l'auteur le plus joué au FTA 93 puisqu'en plus des trois spectacles Lepage le spectacle d'ouverture du festival sera présenté par la troupe du Théâtre National de Craiova qui débarque en Amérique pour la première fois avec Titus Andronicus mis en scène par Sylviu Purcarate, ce spectacle qui a reçu une moisson de prix, dont le grand prix de la mise en scène lors du dernier gala Uniter tenu à Bucarest.

Le Titus Andronicus de Purcarate, qui n'est particulièrement spectaculaire, sera joué en roumain sur la scène du Théâtre Jean-Duceppe les 27 et 28 mai. Ce Shakespeare rarement joué, l'une des premières pièces du barde, est l'une des œuvres théâtrales les plus sanglantes et l'on dit que la troupe roumaine a trouvé dans cette œuvre de haine et de vengeance l'écho de son histoire récente. Le spectacle a fait événement en Roumanie.

Après Shakespeare, Tchekhov. On verra au festival une production

russe des Trois sœurs mise en scène par Youri Pogrebničko pour le Théâtre Krasnaja Presnja. Ce théâtre en est un tout petit à Moscou, mais les productions y sont toujours, nous dit-on, d'une grande densité théâtrale. On verra Les Trois sœurs au Gesù, du 3 au 6 juin. De plus, le groupe québécois de l'Opis créera au FTA une adaptation libre de la première pièce de Tchekhov, Platonov, que Serge Denoncourt va mettre en scène sous le titre Comédie russe. Il s'agit d'une «réappropriation» de la pièce de Tchekhov par Pierre-Yves Lemieux, qui a fait la même chose avec Shakespeare ou Goldoni. Denis Bernard jouera le rôle de Platonov, ce spectacle sera donné à la Bibliothèque Dawson du 31 mai au 3 juin.

Une autre troupe vient de Bucarest, celle du Théâtre franco-roumain qui présentera une variation libre autour de la pièce de Pirandello Six personnages en quête d'auteur. C'est Sophie Loucachesky qui met en scène ce spectacle créé au Théâtre Bulandra de Bucarest en janvier 92. Loucachesky a été une assistante d'Antoine Vitez et c'est l'un des metteurs en scène européens les plus inventifs, audacieux. Elle part ici de la trame de base de la pièce de Pirandello pour en faire une réflexion sur le sens du théâtre dans un pays effrayé par son passé, angoissé par son avenir. On verra Six personnages en quête d'auteur à la Maison de la culture Frontenac du 4 au 7 juin.

Deux spectacles viennent du Chili, Popol Vuh qui marque le retour du Gran Circo Teatro qui avait présenté La Negra Ester au FTA 89, et Malasangre du Teatro del Silencio de Santiago. Le premier spectacle, mis en scène par Andres Perez Araya, parle des débuts de la civilisation quiché (il sera joué à l'extérieur au Parc Lafontaine du 28 au 31 mai), et le second, mis en scène par Mauricio Celedon, parle de l'itinéraire de Rimbaud (on le verra aussi au Parc Lafontaine du 3 au 6 juin).

Du Québec, en plus des Lepage, du Tchekhov de l'Opis, et d'une reprise du spectacle de Pol Pelletier

(Joie créé au Théâtre d'Aujourd'hui cette saison), on verra la création nord-américaine de la dernière pièce de Bernard-Marie Koltès, Roberto Zucco. On savait que Denis Marleau allait mettre en scène Zucco dans une grande co-production entre le FTA et la Nouvelle Compagnie Théâtrale.

On sait maintenant que le décor sera du peintre Michel Goulet et la musique de Denis Gougeon. Le personnage tragique de Roberto Zucco sera interprété par Henri Chassé, et l'on verra dans la distribution Pascale Montpetit, Christiane Pasquier, Pierre Chagnon et Pierre Lebeau. À la salle Denise-Pelletier les 3, 4 et 5 juin, ce spectacle sera à coup sûr l'un des événements du FTA 93. La pièce fera ensuite partie de la saison 93-94 de la NCT.

Un spectacle pour enfants du Carroussel, Contes d'enfants réels sur un texte de Suzanne Lebeau (au Théâtre d'Aujourd'hui du 28 au 30 mai), un spectacle espagnol qui faisait partie du festival des jeux de Barcelone, et deux spectacles canadiens-anglais de Toronto, Frontera Americanas sur les clichés de la latinité et The Lorca Play sur les univers des femmes de La Maison de Bernarda, complètent cette cinquième édition.

On note une présence des ex-pays communistes avec deux spectacles roumains, une troupe de Moscou, le spectacle de Robert Wilson élaboré avec des étudiants d'art dramatique de l'ex-Allemagne de l'Est. Et une forte présence québécoise avec sept des 16 spectacles. On note aussi la grande tendance d'un théâtre ancien revisité, réapproprié et éclaté, Pirandello, Lorca, Tchekhov servant de références et de points de départ pour d'autres créations, risquées, contemporaines.

L'affiche de Josette Trépanier est superbe et significative, ce personnage d'aujourd'hui dans une grande robe d'hier, ce jaune, ce blanc et ce rouge actuels sur une image de personnage à découper. Pour les forfaits, les aubaines et les horaires, on s'adresse à l'Info-festival, au 842-3997.

NATIONNAIR Une situation tendue

SUITE DE LA PAGE 1

lions\$, est passée à 54 millions\$ dans les discours des porte-parole, pour finalement atteindre 62 millions\$ selon les chiffres avancés par Robert Obadia lors de la conférence tenue vendredi dernier. Ne disposant apparemment d'aucune dette à long terme, le hangar d'entretien propriété de la compagnie serait grevé d'une hypothèque de 4 millions\$. C'est sans compter l'hypothèque sur chacun des deux vieux DC8 appartenant encore à Nationair, et le solde de 3 millions\$ sur le prêt participatif de 3,5 millions\$ consenti par la Société de développement industriel.

Ce prêt, octroyé en 1988 dans le but de supporter l'implantation d'un hangar, portait sur un projet de 12 millions\$, dont la valeur aux livres, après quatre ans d'amortissement, atteindrait pourtant les 17 millions\$ selon les chiffres officiels avancés par Nationair. Ce hangar constituerait le cœur de l'actif, évalué officiellement à 30 millions\$.

Avec un passif de court terme de 62 millions\$, exigible dans sa quasi-totalité, la survie de Nationair reposerait sur un report, qualifié de vital et de minimum, de 22 millions\$ (en sus des 15 millions\$ déjà réglés). S'ajoutera à celui-ci le besoin d'une marge de crédit de 30 millions\$.

À l'état des résultats, Nationair a dégage, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 280 millions\$ et une perte de 1,8 million\$, selon les déclarations de Robert Obadia. Cette perte s'ajoute à celle de 12,2 millions\$ subie en 1991, et à celle de 385 200\$ enregistrée aux termes de l'exercice 1990.

Cette série de contradictions entre les chiffres avancés par Nationair et les données réelles n'ont pu faire autrement que d'alimenter les tractations. À cet effet, la colline parlementaire a été inondée de rumeurs vendredi, peu avant l'annonce officielle du ministre des Transports. L'une d'elles veut que l'entourage du ministre ait qualifié le plan de redressement déposé par Nationair de «véritable tour de passe-passe». Une autre parlait d'«horreurs soi-disant découvertes dans les états financiers de l'entreprise», dont le versement à M. Obadia de généreux dividendes ayant pour effet de vider l'entreprise de son sang. Selon une source proche du dossier, M. Obadia aurait empoché pas moins de 15 millions\$ sous forme de dividendes au cours des cinq dernières années.

Toutes ces rumeurs ont été démenties avec véhémence par Robert

Obadia. Le président a été toutefois moins convaincant en répondant à une information du DEVOIR voulant qu'il s'apprete à partir une entreprise dans le marché du cargo advenant la disparition de Nationair. Admettant détenir une licence (non encore utilisée) en ce sens, il a répondu par la négative «pour la simple et bonne raison que Nationair ne disparaîtra pas». La confusion règne!

«Nous avons été tenus au secret concernant la situation financière réelle de l'entreprise, a lancé Daniel-Yves Durand, un des trois vice-présidents à avoir remis leur démission hier. Dans ce contexte, il était exclu, pour nous, de demeurer la caution morale de l'entreprise vis-à-vis les employés et l'extérieur.»

«Ma décision, quoique réfléchie, est spontanée, a renchérit M. Durand. Ma démission est une question de fierté et de réputation. Il est primordial, et ce sont mes exigences professionnelles qui l'imposent, que l'information que je livre soit réaliste et vérifiable.»

«Il a trahi la confiance de ses collaborateurs», a ajouté Claude Lévesque.

Daniel-Yves Durand (vice-président Communications), Claude Lévesque (vice-président Marketing) et Jean Côté (vice-président, Planification des opérations) ont rejoint Luc Trépanier (vice-président, Services en vols), qui fut démis de ses fonctions il y a deux semaines. Tous trois tiennent à préciser que leur décision de quitter Nationair avait été prise il y a dix jours. «Nous avons avisé Robert Obadia verbalement. Mais nous préférons attendre la décision du ministre des Transports avant de passer de la parole aux gestes, pour ainsi ne pas nuire aux négociations. Après tout, 1300 emplois sont en jeu», a souligné M. Durand.

Claude Lévesque parle d'une situation tendue chez Nationair depuis trois semaines au moins et écarte tout parallèle avec une tentative ratée de putsch. «Avec l'appui de tous les vice-présidents, nous avons proposé à M. Obadia certaines avenues de redressement, de restructuration. Nous voulions agir afin de relever la compagnie et avons suggéré au président de se tasser, de nous laisser prendre les choses en main, compte tenu de son impopularité auprès des employés, du gouvernement, des fournisseurs. M. Obadia a pris cela pour un putsch.»

Au cours d'une conférence convoquée hier, Robert Obadia a vivement réagi à la démission en bloc de ses

trois généraux en les taxant de «personnes apparemment sans moralité, sans éthique». Ils veulent donner l'impression que Nationair est en train de couler, mais c'est totalement faux, a-t-il enchaîné. Il n'a pas exclu le recours à des poursuites, qui pourraient découler de «plusieurs mois d'enquête interne», a lancé M. Obadia, sur les ondes de Radio-Canada.

Si Nationair n'est pas en train de couler, selon les dires du président et actionnaire à 90%, le transporteur n'en est pas moins au bord du gouffre. «Le ministre Corbeil a été très catégorique: le gouvernement n'est pas un banquier. Les sommes dues doivent être payées immédiatement», a répété Patrice Miron, attaché de presse du ministre des Transports.

Le ministre fera parvenir une directive à tous les transporteurs au cours des prochains jours les enjoignant de respecter les échéances. Les délinquants devront agir immédiatement au risque de s'exposer à des sanctions. «Le gouvernement fédéral est sérieux, insiste Patrice Miron. Le ministre prépare actuellement le terrain en vue d'établir les étapes à franchir.» Dans une lettre remise aux transporteurs le 17 février dernier et fixant au 1er mars l'échéance sur les sommes dues, le ministre a parlé de mesures allant du retrait des droits d'atterrissage sur certains aéroports à la saisie pure et simple d'appareils.

À Aéroports de Montréal (ADM), une société de gestion qui chapeaute les aéroports de Dorval et de Mirabel, le président, Jacques Auger, a réfuté les rumeurs voulant qu'ADM puisse regarder la possibilité d'acheter le hangar de Nationair afin de renflouer le transporteur. «À l'instar du gouvernement, nous ne sommes pas intéressés à jouer le rôle de banquier.» M. Auger s'est refusé à tout commentaire sur la situation financière de son client, qui compte pour 23,4% de l'activité passagers de l'aéroport de Mirabel. «Tout ce que je peux dire, c'est que nous avons été, et sommes des gens très privilégiés par rapport à d'autres. C'est le plus loin que je puisse aller dans mes déclarations, et je m'entête le cou», a-t-il pris soin d'ajouter, tout en précisant qu'ADM disposait d'une bonne équipe de recouvrement des sommes dues.

Même scénario d'attentisme à la Société de développement industriel. Claude Meunier, directeur, Développement des affaires, parle d'une vérification constante auprès de l'entreprise.

ÉLECTEURS Plus de 400 sièges pour la droite

SUITE DE LA PAGE 1

de l'eau dans son vin, et elle présente un programme qui ne prévoit que quelques allègements des charges sociales des entreprises pour encourager l'emploi. «Rien de bien bouleversant là-dedans», dit un analyste. Dans une campagne électorale atone, où l'affichage a été si bien réglementé qu'il est inexistant, quelques affiches géantes dominent le paysage urbain: des singes guillerets et qui ont les têtes familières des dirigeants politiques Michel Rocard, Valéry Giscard d'Estaing, Brice Lalonde et Jacques Chirac, accompagnés de la légende: «Oui à la France qui rit».

Ce coup de publicité réalisé pour une compagnie de vêtement réussit à capter un peu de l'esprit de la campagne électorale: dérision politique et cynisme électoral. Sceptiques, les Français s'en vont aux urnes pour rejeter le parti au pouvoir sans être convaincus de la valeur de ceux qu'ils vont installer à la place.

Avec des intentions de vote qui se stabilisent autour de 42%, la coalition de droite RPR-UDF s'apprete à raffer plus de 400 sièges de députés sur les 577 de l'Assemblée nationale.

Une situation économique de crise et une détérioration constante de la vie politique, minée par les «affaires» politico-financières, ont fortement entamé le crédit de la gauche.

Selon le dirigeant de droite Edouard Balladur, donné favori pour le poste de premier ministre, la France connaît sa plus mauvaise performance économique depuis la guerre. «La situation est grave», va-t-il répétant. Et à bien des égards, les Français sont d'accord avec lui. Le chômage atteint près de 10,5% de la population active et frappe 3 millions de personnes, officiellement. Mais bien plus si l'on ne compte pas comme emplois réels les nombreux dispositifs sociaux qui, à coups de stades de perfectionnement, de formation professionnelle, de cours de recyclage,

masquent quelque peu la réalité.

Et le pire est à venir: les instituts de conjoncture et les dirigeants politiques avaient tablé sur une croissance de 2,6% en 93. Elle ne sera finalement que de 0,5%. Source de croissance, la France a connu une croissance négative au deuxième semestre 92 et s'attend au même résultat au premier trimestre 93.

Selon les experts de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), «les perspectives de production des entreprises industrielles au printemps 93 sont aussi dégradées que lors de la guerre du Golfe.» Et le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) prévient que la France «traverse, au tournant des années 92-93, le point le plus creux de la conjoncture.»

Etranglées par des taux d'intérêts prohibitifs (12% pour les taux à court terme), bon nombre d'entreprises ont mis la clef sous la porte. Les investissements industriels et immobiliers se sont effondrés l'année dernière.

«Les difficultés de court terme sont très graves», dit M. Elie Cohen. Même si paradoxalement les données fondamentales sont bonnes: l'inflation est maîtrisée, le solde du commerce extérieur est positif, la rentabilité ne tient pas à des dérapages dans les dépenses de l'État, mais plutôt au retard des recettes.»

La révision à la baisse des prévisions de croissance va accentuer encore un peu la chute des entrées fiscales et l'envolée du déficit budgétaire à environ 300 milliards de francs (60 milliards de dollars), soit 4% du PIB.

Dans ce contexte de marasme économique, de crise financière et de méfiance caractérisée à l'égard des politiciens, la victoire de la droite ne fait pas de doute, mais les lendemains de victoire risquent d'être malcommodes pour la nouvelle équipe dirigeante.

Le meilleur espoir de la droite est que les économistes cette fois ne se trompent pas quand ils diagnostiquent une «crise conjoncturelle et non pas structurelle du

pays. Il pourrait alors y avoir un scénario rose: l'Allemagne, entrée en récession elle aussi, pourrait trouver avantage de relancer son économie et de baisser ses taux d'intérêt. Avec pour effet de détenir les taux français. Et la reprise de l'activité économique que l'on voit poindre aux États-Unis pourrait aussi entraîner la mécanique économique européenne. C'est en tout cas hors de ses frontières que résident les principales solutions aux problèmes français. Les recettes nationales ont déjà été essayées, et personne ne compte sérieusement sur elles.

Selon ce «modèle vertueux», le gouvernement de droite n'aurait qu'à attendre pour bénéficier de la relance étrangère.

Tout le jeu consiste à ne pas avoir à attendre trop longtemps, car le calendrier politique est pressant: les présidentielles sont dans deux ans.

Faudra-t-il voir dans la défaite des socialistes et l'arrivée de la droite un reflux du rôle de l'État? Un retour aux valeurs ultra-libérales à la Thatcher ou à la Reagan? Une sorte d'effet Clinton à l'envers? Non, c'est plus difficile à interpréter, dit un observateur qui croit que les Français sont en réalité ambivalents: acquis au libéralisme économique, mais profondément attachés au socialisme en matière de protection sociale.

CHAREST Populaire, «même s'il est conservateur»

SUITE DE LA PAGE 1

la que donnera à M. Charest une lutte à deux, même s'il semble partir avec un retard considérable.

Cette course s'annonce d'ailleurs des plus ardues pour le jeune ministre, qui ne compte jusqu'à maintenant sur l'appui, au Québec, que d'une vingtaine de députés, dont deux ministres qui ne sont pas véritablement des poids lourds du gouvernement.

Pierre Cadieux, ministre d'État aux Sports amateurs, était présent hier au souper-bénéfice du PC. On attendait par ailleurs le ministre des Transports et responsable de l'île de Montréal, Jean Corbeil.

M. Charest devra donc chercher à faire le plein d'appuis à l'extérieur du Québec, où la «campbellmanie» ne laisse pas d'irriter plusieurs conservateurs. On sait que le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, a déjà manifesté son soutien au ministre de l'Environnement. Quatre députés de l'extérieur du Québec étaient aussi présents hier soir.

L'annonce de M. Charest mettait par ailleurs fin, à Sherbrooke, à de

nombreuses heures de spéculations au cours desquelles chacun semblait avoir quelque chose à dire sur ce qui allait se dérouler plus tard en soirée.

Le quotidien La Tribune avait contribué à alimenter la machine à rumeurs en publiant en manchette, dans son édition d'hier, que, après les désistements de Perrin Beatty et Don Mazankowski, «Charest songe aussi à reculer». L'intense «période de réflexion» que le ministre affirmait poursuivre encore lundi soir était d'autant plus surprenante, notait le journal, qu'il invitait, il y a quelques jours à peine, les membres de la presse parlementaire «à venir casser la croûte à Sherbrooke» hier.

Ce qui était cependant clair, écrivait de son côté l'éditorialiste Jacques Pronovost, c'est que la tendance prononcée de l'établissement conservateur à rallier le camp Campbell plaçait le ministre dans «une soucieuse» comparable au combat de «David contre Goliath».

Pour M. Pronovost «on ne pouvait imaginer pire scénario pour le député de Sherbrooke en ce 16 mars».

Par ailleurs, dans la population, la décision «tant attendue» suscitait bien des interrogations, mais également des opinions bien arrêtées. Les quelques personnes rencontrées au hasard par LE DEVOIR dans les rues de Sherbrooke ont unanimement dit espérer que Jean Charest se lance dans la course, ne serait-ce que pour le prestige de la chose... et de la ville.

Toutefois, elles n'étaient pas toutes convaincues qu'il allait le faire. Principaux motifs invoqués: «Il sait déjà que Kim Campbell va le battre à plate couture» et «il est encore trop jeune».

Dans Sherbrooke la circonscription, on s'entend cependant pour affirmer que le ministre de l'Environnement est extrêmement populaire, «même s'il est conservateur». Sa présence et, très certainement, la rumeur de sa participation à une course au leadership ont permis au PC local de passer à 3000 membres, un sommet au Québec. Même Brian Mulroney, dit-on, n'a jamais réussi une telle performance dans son propre comté.

Ce qui a fait dire au président de l'Association conservatrice de Sherbrooke, Paul Milliard, qu'un comté de 3000 membres, c'est un comté de premier ministre».

Jean Charest a maintenant trois mois pour lui donner raison.

Plus de vingt pays font maintenant la promotion du «testament biologique»

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le président-fondateur de la Fondation «Responsable jusqu'à la fin», Yvon Bureau, croit que la responsabilité d'informer un patient des traitements qu'il reçoit devrait être transférée à l'établissement de santé plutôt que d'être placée sous la seule autorité du médecin traitant.

«Si le directeur général d'un établissement reçoit ce mandat, il voudra voir à ce que l'hôpital fasse tout son possible pour bien informer le patient de traitements majeurs, ne serait-ce que pour éviter d'éventuelles poursuites, explique-t-il. Toute l'équipe soignante aurait ainsi le mandat de gérer l'information auprès du patient, ce qui enlève une énorme responsabilité sur les épaules d'un seul médecin.»

Yvon Bureau milite depuis plusieurs années pour faire reconnaître les droits du mourant, dont le droit de recevoir une information adéquate et le droit de refuser les traitements qui prolongent indûment la vie.

Travailleur social oeuvrant au

Centre François-Charon à Québec, Yvon Bureau recevait, il y a deux semaines, le Prix d'excellence de l'Association canadienne des travailleurs sociaux pour le Québec, et la fondation qu'il préside organise aujourd'hui le premier colloque québécois sur les volontés de fin de vie, qui se tient à l'hôpital Louis-H. Lafontaine à Montréal.

Promoteur du «testament biologique», ou «directives de fin de vie», il explique qu'aujourd'hui plus de 20 pays en font la promotion, et aux États-Unis plus de 80% des États l'ont légalisé.

Le colloque permettra d'examiner les applications concrètes de ce document ainsi que les réticences qu'il suscite. «Au Canada, ce document n'est pas légalisé, mais il n'est pas illégal non plus, explique M. Bureau. En fait, il respecte l'esprit de la loi, dont l'article 19.3 du Code civil qui dit que l'on doit tenir compte des volontés déjà exprimées lorsqu'on décide au nom de quelqu'un de confus.»

Le testament biologique, qui est apparu à la fin des années 60 aux États-Unis, est un document dans le

quel une personne exprime sa volonté face aux soins et traitements qu'elle aimerait recevoir dans le cas où elle serait gravement malade et incapable de manifester ses choix.

«Il est préférable de le signer en présence d'une ou deux personnes en qui on a confiance, ajoute M. Bureau. On peut le signer n'importe quand, avec son testament ordinaire ou lorsqu'on entre à l'hôpital pour des traitements majeurs. De plus en plus d'hôpitaux en tiennent compte, mais il faut insister.»

«Plusieurs personnes croient qu'en entrant à l'hôpital elles signent un chèque en blanc pour laisser les médecins tout faire, continue-t-il. Mais ce n'est pas vrai. Il faut insister pour placer ces directives de fin de vie dans le dossier médical. Les gens ont très peur de servir de cobayes, de ne pas être respectés, de perdre leur dignité. Ces directives expriment un droit de refus de traitement, et le droit de ne pas souffrir même si ça peut abrégé la vie.»

Ces directives énoncent le droit d'avoir toute information sur tout traitement, ainsi que le droit à un consentement éclairé.

Économisez jusqu'à 40\$ par année

Abaissez la température du thermostat de 20°C à 17°C durant la nuit.



ECO KILO

333 KILO

